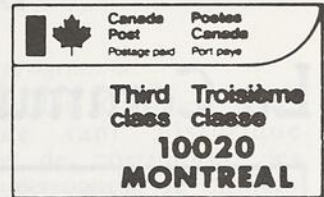


PER
B-435

S Bulletin du



ISSN 0577-3415

Port de retour garanti.

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —

CERCLE JUIF

Montréal, Avril, 1982

No. 196

Vingt-septième Année

Lancement de programmes d'aide au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (M.C.C.I.)

Le ministre Gérald Godin a rendu publics les programmes du nouveau volet "communautés culturelles" de l'action de son ministère. On se souviendra qu'au printemps dernier le ministère de l'Immigration est devenu le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Il a été récemment doté de crédits supplémentaires qui lui permettent de mettre sur pied six nouveaux programmes de subvention. "Le M.C.C.I. veut ainsi, a déclaré M. Godin, apporter une aide technique, professionnelle et financière accrue au maintien et au développement des cultures et traditions des diverses communautés du Québec, tout en favorisant leur rapprochement avec la majorité francophone, comme le stipule l'article 4 de la loi du Ministère".

2. Un deuxième s'adresse aux promoteurs d'activités spécifiques reliées aux objectifs déjà mentionnés;
3. Un troisième encourage la mise sur pied de nouveaux projets;
4. Un quatrième programme permet la création ou le maintien de centres communautaires en subventionnant la rénovation, l'acquisition ou la construction d'un édifice à cette fin;
5. Un autre programme dit "d'accessibilité à des locaux et services communs" financera les dépenses encourues en frais de location, d'équipement et de secrétariat;

(Suite p. 2)

PROJET DE LOI No 27

En matière de santé, depuis l'instauration de l'Institut Baron de Hirsch, la communauté juive du Québec (Canada) avait mis sur pied tout un réseau de services de santé permettant ainsi de défrayer une partie des coûts de ces services, de concert avec le Gouvernement.

C'est d'un commun accord que le Congrès Juif Canadien et l'A.J.C.S. ont soumis conjointement un mémoire relatif aux dispositions législatives dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Après trois lectures, la loi No 27 fut sanctionnée le 19 décembre 1981 et il faut souligner que les efforts des deux organisations ne furent pas vains puisque certaines des propositions d'amendement furent sanctionnées et ratifiées.

La loi, telle que sanctionnée, permettra d'assurer adéquatement la représentation des divers groupes socio-culturels et linguistiques. En

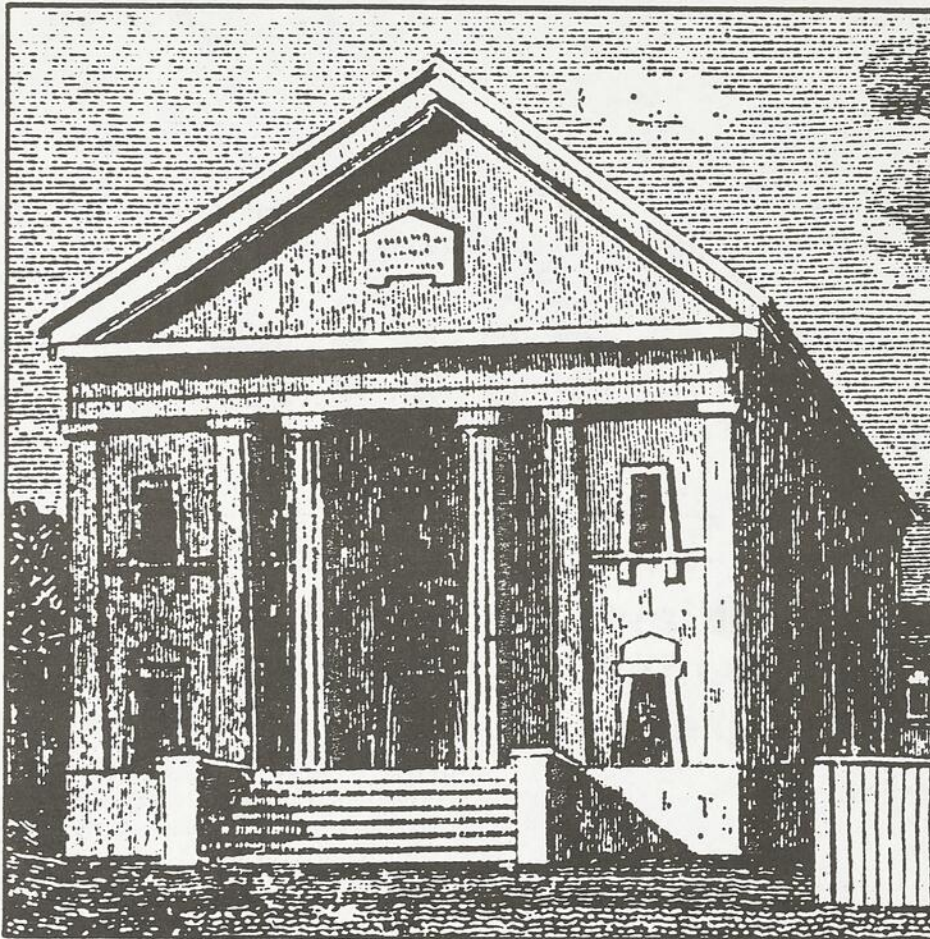
(Suite p. 2)

LES PROGRAMMES

1. Le premier programme apporte une aide financière au fonctionnement des organismes qui assurent déjà des services et des activités à leur communauté;

Le Congrès Juif Canadien et son Bulletin du Cercle Juif présentent à tous leurs lecteurs leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de la Pâque Juive - Pessah - et des Pâques Chrétiennes.

La Communauté juive du Québec



La synagogue de la rue Chenneville (1838 - 1888)

du 1er mars au 31 mai 1982 les lundis à 17 heures
à CBF-FM/100,7

Quelle place occupe la communauté juive dans l'histoire du Québec?

Quelle place lui réserve-t-on dans la dynamique actuelle?

Quelles sont ses attentes et ses espoirs?

Dans le cadre d'une série de 14 émissions de Victor Teboul intitulée. La Communauté juive du Québec, réalisée par Gilbert Picard, on soulèvera ces questions en faisant appel tour à tour à des spécialistes de l'histoire québécoise, à des porte-parole de la communauté juive ainsi qu'à des témoignages de juives et de juifs québécois.

CALENDRIER

Tous les lundis à 17 heures, Radio-Canada diffusera une émission sur la Communauté juive du Québec portant sur les thèmes suivants:

29 mars - *"L'antisémitisme des années 1930"*

invités: M. Léo Roback
M. André Bélanger, auteur de *L'Apolitisme des idéologies québécoises*.

5 avril - *"Vivre après l'Holocauste"*
invitées: Mme Suzanne Filiatrault, auteur d'un ouvrage à paraître incessamment sur une rescapée des camps nazis, qui vit à Montréal.
Melle Annette Wolf.

12 avril - *"Yves Thériault ou l'ouverture à l'autre"*

invité: M. Yves Thériault, auteur d'Aaron.

19 avril - *"Etre anglophone dans un Québec français"*

invités: M. Morton Weinfeld, sociologue à l'Université McGill et spécialiste de la
(Suite p. 3)

(LANCEMENT DE PROGRAMMES...Suite)

6. Enfin, le M.C.C.I. aidera les organismes qui veulent créer ou développer des médias, de même que des regroupements de médias et d'artisans de l'information, qu'il s'agisse de la presse, de la radio ou de la télévision.

Nos programmes d'action concertée s'adressaient surtout aux organismes d'aide aux immigrants, dans une perspective d'accueil et d'adaptation; nos nouveaux programmes s'adressent plus spécifiquement aux communautés culturelles, a précisé le Ministre.

Le Ministre a profité de cette conférence de presse pour lancer trois nouvelles publications de son ministère: "Répertoire des organismes des communautés culturelles", "Chez nous c'est chez vous" et finalement des versions en huit langues d'une plaquette déjà publiée en français et intitulée "Québec aujourd'hui".

(LOI 27...Suite)

outre, les organismes bénévoles pourront désormais avoir leur mot à dire dans un domaine où depuis fort longtemps la communauté juive a joué un rôle prédominant si ce n'est d'avant garde.

Un certain nombre de propositions faites par le Congrès Juif Canadien et l'A.J.C.S. ont été retenues par le ministre P.M. Johnson; d'autres furent adoptées avec modification. Il en va ainsi pour les nominations dans les centres hospitaliers et les services de santé C.L.S.C.

Ces nouvelles perspectives permettront aux agences bénévoles ainsi qu'au gouvernement de continuer d'oeuvrer sinon comme par le passé, du moins dans une optique qui permettra entente et coopération dans un domaine aussi délicat que les services de santé.

PROJET DE DOCUMENTATION SUR L'HOLOCAUSTE

Un événement continue de soulever les passions du genre humain: ceux qui cherchent à documenter et à enregistrer l'inhumanité de l'homme envers l'homme, jusqu'à ceux qui cherchent à nier et à rabaisser son horrible ampleur. Environ 35 ans après, l'Holocauste continue d'exercer son impact sur la société contemporaine.

De nombreux citoyens canadiens ont un message moral et historique important à transmettre à leurs concitoyens canadiens. En tant que survivants de camps de concentration, que combattants au nom de la liberté ou, en tant que libérateurs militaires, ces personnes sont en train de vivre des témoignages de cette période sinistre de l'histoire — période qui ne doit pas être oubliée — et dont les leçons doivent être transmises aux générations futures. Comme la plupart de ces personnes sont déjà âgées, leur nombre est décroissant et donc, d'un point de vue historique, il est essentiel d'enregistrer leurs témoignages sans plus tarder.

Lancement du Projet de Documentation sur l'Holocauste:

Reconnaissant le besoin d'une prompt action, le Congrès Juif Canadien, avec l'appui du Programme du Multiculturalisme du Gouvernement du Canada, a lancé le Projet de Documentation sur l'Holocauste — audio-visuel — dont l'objectif est d'enregistrer les histoires personnelles de citoyens canadiens qui ont survécu à l'Holocauste.

Le Programme du Multiculturalisme, dans un des plus grands octrois jamais accordés auparavant, finance le projet du Congrès Juif Canadien afin de produire une série de vidéo-cassettes

en couleur en vue d'informer, d'éduquer et de sensibiliser l'ensemble du public à l'ampleur de l'Holocauste et à l'impératif moral en vue d'en empêcher sa répétition.

Ce projet constituera une contribution exceptionnelle et unique du Canada envers le corpus existant de la documentation sur l'Holocauste et sera disponible pour fins d'emploi et de distribution à l'échelle mondiale.

Evolution:

Le Congrès Juif Canadien comprend le besoin continu d'avoir à confronter les maux de l'antisémitisme, de même que celui de mettre en évidence les conséquences des préjugés raciaux ou religieux pour tout le genre humain. Un Comité de l'Holocauste fut mis sur pied il y a plus d'une décennie avec pour mandat de rendre hommage à ceux qui périrent et afin d'oeuvrer à titre de conscience envers les vivants.

La genèse de ce projet survint lors de l'Assemblée Plénière du Congrès Juif Canadien en mai 1980, alors que deux résolutions séparées faisaient appel au Comité National en vue de promouvoir et de répandre les études sur l'Holocauste dans des écoles, ainsi que de prier instamment le Gouvernement du Canada de créer un projet commémoratif visant à agir comme commémoration permanente et comme symbole de la souffrance de l'Holocauste.

Depuis cette époque, la proposition du Projet de Documentation sur l'Holocauste fut développée et, après neuf mois de négociations avec le Gouvernement du Canada, l'approbation fut donnée afin de réaliser ce projet.

Objectifs du programme:

Le Congrès Juif Canadien admet l'importance tant historique qu'éducative de corroborer des témoignages personnels de citoyens canadiens qui ont des informations

(Suite p. 4)

(LA COMMUNAUTÉ JUIVE...Suite)

communauté juive du Québec. Auteur de The Canadian Jewish Mosaic. M. Jack Kantrowitz, ex-directeur exécutif du Congrès Juif Canadien.

26 avril - "*La dynamique du présent*" (première partie) - "*Surmonter les stéréotypes*".

invités: M. Denis Vaugeois, ex-ministre des Affaires culturelles dans le Gouvernement Lévesque et auteur de l'étude intitulée: Les Juifs et la Nouvelle-France. Mme Suzanne Filiatrault. Mme Cynthia Krauss, avocate, et M. Michel Krauss, avocat et professeur à la Faculté de droit à l'Université de Sherbrooke. M. Yvon Thérooux, enseignant de sciences de la religion au Collège André-Grasset.

3 mai - "*La dynamique du présent*" (deuxième partie) - "*Etre juif et Québécois, une identité en devenir*".

invités: M. et Mme Krauss Alain Saint-Pierre, 13 ans -co-équipier d'Eric.

10 mai - "*Vivre son judaïsme*"

invités: M. Jan Menses, peintre montréalais d'origine hollandaise. Le rabbin Zushe Zylberstein, attaché au Centre Chabad du mouvement Lubavitch.

17 mai - "*Les sépharades*"

invités: M. Joseph Lévy, anthropologue et professeur à l'UQAM. Mme Lucienne Namer, professeur au Collège Vanier. M. Maurice Elmaleh, écrivain et comédien.

(Suite p. 4)

BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANÇAISE

Publié par le

CONGRÈS JUIF CANADIEN

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Tél. 931-7531

Directeur: MAYER LEVY

Rédacteur en Chef et Traducteur:

CHARLES DADOUN, L.Es-L. (S.G.W.U.)

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

(DOCUMENTATION SUR L'HOLOCAUSTE...Suite)

pertinentes sur l'Holocauste. Des séries de vidéo-cassettes seront produites enregistrant des expériences personnelles de citoyens canadiens, juifs et non-juifs, fournissant des informations historiques et géographiques tant du point de vue européen que du point de vue canadien. Ce projet vise à être pertinent tant dans le domaine de l'histoire orale que dans celui de l'éducation.

Histoire orale:

Bien que n'étant pas une documentation historique définitive ayant une teneur pleine et entière en regard de l'Holocauste, le Projet de Documentation sur l'Holocauste vise à contrer le processus sinistre en cours: c'est-à-dire les tentatives visant à falsifier et à déformer les registres historiques. Alors que des livres et de nouveaux "journaux" d'histoire prolifèrent, niant la réalité de crimes haineux perpétrés contre l'humanité, le Projet de Documentation sur l'Holocauste devient de ce fait même un axiome obligatoire de l'enregistrement historique, morale et ethnique de l'Holocauste. Le Projet de Documentation sur l'Holocauste sera à même de contrer ces assauts de faits historiques. En enregistrant des témoignages de témoins vivants, une histoire orale définitive et véridique sera mise à la disposition d'historiens, de chercheurs et d'érudits.

Cette documentation sera déposée en permanence dans les Archives Publiques du Canada, au Centre Commémoratif Yad Vashem en Israël ainsi que dans les centres majeurs d'études de l'Holocauste en Amérique du Nord.

Education:

La série de documents sur

(LA COMMUNAUTÉ JUIVE...Suite)

24 mai - "Portraits de femme"
invitées: Mme Yolande Cohen, écrivain et historienne.
Mme Véronique Dassas, du magasin "Le Temps Fou".
Mme Danièle Suissa, metteur en scène.

31 mai - "Entretien avec M. René Lévesque, premier ministre du Québec".

Textes, recherche et animation: Victor Teboul

Réalisation: Gilbert Picard.

l'Holocauste tente de créer un impact sur un auditoire aussi vaste que possible. En ayant recours à une série de thèmes aussi variés que possible et, en touchant à des aspects divers de l'Holocauste et à ses ramifications concernant tout le genre humain, ce projet constituera un moyen canadien très utile d'aborder en profondeur un sujet si délicat.

Outre les survivants juifs de l'Holocauste, des entretiens seront menés avec des détenus non-juifs des camps, avec des libérateurs militaires canadiens ainsi qu'avec des non-juifs qui firent beaucoup lors du sauvetage des Juifs d'Europe. Chaque entretien sera enregistré sur vidéo-cassette et sera accompagné d'un Guide de l'enseignant conçu spécialement afin de soulever des questions d'ordre moral, politique et historique au cours de discussions pendant les classes. La série de vidéo-cassettes et de guides de discussion pourraient servir de séminaire de base audio-visuel pour des cours sur l'Holocauste et s'avérer d'une grande utilité dans le cadre des groupes oecuméniques et inter-religieux, dans le cadre des forums d'éducation aux adultes, ainsi que dans le cadre d'émissions à caractère éducatif réalisées par le biais de Cable T.V.

Comité de Consultants:

Compte tenu de l'importance de ce projet, un Comité de Consultants fut recruté afin de prêter leur concours technique et professionnel à la réalisation de ce projet. Présidé par M. Aba Beer, Président du Comité Commémoratif National de l'Holocauste du Congrès Juif Canadien, le Comité de Consultants se compose d'experts de tous les aspects de la documentation de l'Holocauste, de même que d'experts en matière d'histoire et de développement de programmes d'éducation. Les membres du Comité de Consultants sont:

Irving Abella, professeur d'histoire à l'Université York, qui recueillit la plus importante collection d'histoire orale au Canada sur les classes ethniques et travailistes; David Demson, professeur de théologie systématique au Collège Emmanuel de l'Université de Toronto; Emil Fackenheim, professeur de philosophie à l'Université de Toronto et sommité mondiale sur l'Holocauste; David Rome, autorité en matière d'histoire juive canadienne et consultant au Congrès Juif Canadien;

Paul Trepman, Directeur Exécutif de la Bibliothèque Publique Juive de Montréal et auteur d'un bon nombre de livres sur l'Holocauste; Dr. Robert Krell, survivant et psychiatre à l'Université de Colombie Britannique; Roger Simon, professeur adjoint à The Ontario Institute of Studies and Education; Beverley Shaffer de Montréal, directeur de film à l'Office National du Film et récipiendaire de l'Oscar 1978 et, le rabbin Mark Dov Shapiro du Temple Holly Blossom de Toronto.

Mise en application:

Le Projet de Documentation sur l'Holocauste débuta le 1er avril 1981 et prendra fin le 1er avril 1983. Des entretiens à travers le Canada de témoins vivants de l'Holocauste se tiendront à la fin de l'été et au début de l'automne.

CONFÉRENCE SUR LES INVALIDES JUIFS

Par le biais de la coordination et des efforts du rabbin Kelman et de Lesley Miller, il nous fait plaisir de vous mentionner l'appui public et professionnel qui nous fut donné au cours de cette Conférence sur les Invalides Juifs. Cette conférence ayant pour titre "A Time for Action", tenue récemment à Toronto, fut co-parrainée par le Congrès Juif Canadien et le Conseil National des Dames Juives, Division de Toronto.

Les nombreuses résolutions émanant de la conférence sont en train d'être regroupées et seront envoyées à travers le pays à toutes les agences de services sociaux ainsi qu'aux institutions religieuses et éducatives. Le Congrès Juif Canadien encouragera toute organisation qui prendra sur elle d'incorporer un nombre aussi vaste que possible de ces résolutions dans le cadre de ses programmes et de ses locaux.

On estime qu'il y a au Québec 225 000 personnes qui ne peuvent pas avoir accès à l'imprimé, soit parce qu'elles ont des limitations visuelles, ce qui est le cas d'environ 50 000 d'entre elles, soit en raison d'autres contraintes de type moteur, ce qui entraîne des problèmes en matière de manipulation de livres ou de publications en général: paralysie cérébrale, amputation, malformation ou paralysie des membres supérieurs.

Jerusalem Post

C'est la première fois qu'un article inséré au Jerusalem Post et repris par Le Devoir souleva d'aussi vives controverses. En effet, de partout ou presque, des personnes n'ont cessé d'appeler le Congrès Juif Canadien afin de savoir ce qui se passait et surtout comment il se faisait qu'un média aussi important et influent que le Jerusalem Post ou Le Devoir ait publié et repris un article visant à "discréditer" le Québec à l'étranger, selon le terme utilisé par Ms. Bissonnette.

Saisi de cette affaire, le Congrès Juif Canadien, Région du Québec, porte-parole officiel au nom de la communauté juive du Québec, a fait savoir par un message à tous les services de nouvelles qu'il déclinait toute responsabilité en regard des auteurs de l'article qui semblaient s'être exprimés au nom de la communauté juive du Québec. Il y eut une conférence de presse organisée par le Directeur des Communications du Congrès Juif Canadien à l'attention de la presse afin de clarifier la situation.

Entre temps, le Congrès Juif Canadien a adressé un article au Jerusalem Post afin de rectifier les faits et la conjoncture dans laquelle vit la communauté juive au Québec.

Le Président du Congrès Juif Canadien, Région du Québec, Me Frank Schlesinger, a également souligné que tant lui que son père ont toujours vécu

en bonne entente avec les Québécois et que leurs rapports n'en avaient été que plus harmonieux à ce jour.

Nous vous donnons ci-après le texte de la déclaration officielle du C.J.C.:

"Le Congrès Juif Canadien, Région du Québec, a lu avec consternation un article sur le Québec qui fut récemment publié dans le Jerusalem Post. Cet article, écrit par des personnes que nous ne connaissons pas, présente sous un faux jour la conjoncture véridique des Juifs au Québec. L'article ne reflète aucunement la position du Congrès Juif Canadien, Région du Québec, représentant officiel habilité à prendre position au nom de la communauté juive.

Nous regrettons profondément qu'un article inconsidéré reçoive de sérieux commentaires de certains médias.

Nous pensons que les journalistes ont le devoir d'étayer leurs commentaires dans un reportage fiable. Le Congrès Juif Canadien a déjà adressé un article au Jerusalem Post pour fins de publication afin de rectifier les faits concernant nos rapports avec nos concitoyens dans la conjoncture actuelle.

En fait, il serait des plus regrettables qu'un article aussi irréfléchi et pour lequel la communauté juive décline toute responsabilité, soit utilisé comme moyen de malentendu par le biais des médias".

NOMINATION AU CONGRÈS JUIF CANADIEN

C'est avec grand plaisir que le Congrès Juif Canadien annonce la nomination de William Stroll au poste de Directeur National Adjoint. Ses responsabilités comportent l'aide au comité des Officiers Nationaux, organe suprême de prise de décision du Congrès Juif Canadien dans toutes les questions administratives.

M. Stroll est responsable du Comité de Droit et d'Action Sociale lequel se préoccupe de domaines tels que la législation des droits de la personne, réaliser des forums communautaires et des ateliers professionnels dans quatre domaines distincts: les handicapés, les personnes âgées, les pauvres et la condition féminine. Le comité examine et recommande également des approbations sur des questions sociales.

Au cours des cinq dernières années, M. William Stroll fut au service du YM-YWHA et du Centre Communautaire Juif de Montréal, et enfin plus récemment il fut Directeur des Services de Travail en groupe de la division Snowdon.

PERSONNES HANDICAPÉES AU QUÉBEC

(Extraits du Dossier No 9)

Toutes les personnes de moins de 36 ans, qui habitent le Québec et sont aux prises avec un handicap auditif, ont droit aux services de la Régie de l'Assurance-maladie, qui assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement et de réparation d'une seule aide auditive par oreille, sur présentation d'un certificat médical signé par un oto-rhino-laryngologiste et d'un audiogramme.

La personne doit obligatoirement se procurer son appareil chez un audioprothésiste, membre en règle de l'Ordre des audioprothésistes du Québec, qui a signé un accord avec la Régie. Les embouts, les harnais et les pochettes sont également gratuits mais seules les deux premières piles sont remboursées aux bénéficiaires, malgré leur durée relativement courte et leur coût cumulatif élevé. Il est à noter que le programme ne remplace pas les aides auditives qui ont été perdues ou volées.

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Au cours de la fin de semaine du 5 février 1982, un groupe d'adolescentes de l'Académie Hébraïque sous la direction du rabbin Shmuel Wagner, visita la Communauté Juive de Québec.

Ce programme, conjointement par-rainé par le Congrès Juif Canadien, la communauté juive de Québec et l'Académie Hébraïque fournit aux résidents locaux une fin de semaine d'activités qui comprenait un Oneg Shabbat, un Molava Malka avec divertissement pour jeunes filles. Le dimanche, les résidents de Québec préparèrent un brunch pour les jeunes gens ainsi qu'une cérémonie de plantation d'arbres à l'occasion de "Toubichvat".

* * * * *

Le Comité d'Education et d'Information du Département Organisation Communautaire, de concert avec le Comité des Relations Communautaires, a entrepris un projet qui vise à distribuer des livres en français portant sur des thèmes juifs à diverses municipalités de la province. Les livres furent achetés par les comités et sont envoyés à des Juifs dans différentes régions de la province. Il leur fut demandé à leur tour de faire une démarche auprès de leurs bibliothèques et universités locales. L'objectif de ce projet est de diffuser une plus grande compréhension de la vie et de la culture juives auprès d'êtres qui ne sont pas habituellement exposés à ce genre d'information.

SERVICES COMMUNAUTAIRES NATIONAUX

Le Congrès Juif Canadien vient de recevoir un octroi de \$60,000 du Ministère d'Etat pour le Multiculturalisme du Gouvernement Fédéral.

Ces fonds — alloués aux communautés périphériques juives — seront injectés dans le développement et la mise en vigueur de trois programmes majeurs du Comité des Services Communautaires Nationaux qui est coparrainé par la Fédération Sioniste Canadienne.

Des conférences de formation des cadres régionaux seront menées dans trois régions à travers le Canada, la première de celles-ci étant déjà prévue pour le début mai dans la région du Canada Atlantique. Ces conférences donneront aux dirigeants l'occasion d'acquérir et de rehausser leur compétence afin de pouvoir pourvoir un plus haut niveau d'auto-suffisance au sein de leur propre communauté. Elles permettront également de fournir un forum aux communautés en vue de partager les problèmes communs aux-

quels les communautés juives périphériques feront face et pourront trouver des solutions qui leur soient applicables.

Un second aspect de ce projet réside dans les consultations individuelles de la communauté. Les consultations orientent les efforts des spécialistes dans une vaste gamme de domaines tant administratifs qu'éducatifs, afin d'aider le développement de programme juif efficace. De nombreuses communautés à travers le Canada seront désignées pour la mise en vigueur de consultations communautaires.

Enfin, les fonds serviront à la mise sur pied d'un service d'information nationale. Ceci comportera la publication d'une revue nationale des communautés périphériques, de conférences et d'excursions pour fins de divertissements, de services de placement ainsi que d'un "service Juif de ligne ouverte".

La première réunion du Comité National se tiendra le 25 avril 1982.

ANATOLY SHCHARANSKY

La mère et le frère d'Anatoly Shcharansky rendirent visite à Anatoly Shcharansky en prison.

Fin octobre 1981, Anatoly Shcharansky fut condamné à trois ans de prison plutôt que de travaux forcés. Conformément au règlement, Shcharansky a exercé une influence pernicieuse sur d'autres prisonniers, n'agit pas conformément aux règlements et nie être un espion. Le 3 novembre, il fut transféré à la prison de Chistopol et deux mois durant il fut soumis à des règlements très stricts. Au cours de l'année précédant son transfert, il passa 180 jours de régime cellulaire dont 70 jours consécutifs en camp d'internement.

La première fois qu'il fut envoyé en régime cellulaire fut l'an dernier pour avoir allumé des bougies de Hanouca.

Pendant son régime cellulaire, deux membres du K.G.B. de Moscou l'interrogèrent et lui offrirent de meilleures conditions s'il plaiderait coupable d'espionnage. Anatoly Shcharansky rejeta leur offre.

Shcharansky est très malade et fut hospitalisé pendant un mois avant son transfert à la prison de Chistopol.

* * * *

SALON DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

(Extrait de: Informeq)

Le premier Salon de la science et de la technologie, organisé par l'Exposciences de Montréal et le Conseil de développement du loisir scientifique, se tiendra dans la Métropole, du 21 au 30 mai 1982, à Place Bonaventure.

L'objectif du Salon est de réunir, sur la place publique, le plus grand nombre possible de personnes s'intéressant de près ou de loin à la science et à la technologie, de susciter l'intérêt du public pour les réalisations dans le domaine de la recherche scientifique et de promouvoir les loisirs et l'éducation scientifiques par des activités de vulgarisation et d'information. Ce Salon s'adresse à toute la population mais plus particulièrement à tous les jeunes du secondaire et du collégial. Des centres et des instituts de recherche, des universités, des organismes gouvernementaux, des sociétés scien-

tifiques, etc., participeront à ce Salon. Des activités d'animation sont prévues: aire muséologique, garderie scientifique, théâtre scientifique, tournois d'échecs. Il y aura une démonstration de chimie, des conférences, dont une donnée par M. Isaac Azimov ainsi que des colloques sur les thèmes suivants:

- la recherche sur le cancer: une question de fatalité;
- science et éthique: une dualité inéluctable;
- une science du futur: un besoin;
- la science: un goût à transmettre;
- l'information et la vulgarisation scientifique: des politiques à la réalité des faits.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Salon de la science et de la technologie, 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2F7, tél: (514) 374-3181.

VICTOR BRAILOVSKY

Irena, femme du refusé et sybernéticien Victor Brailovsky, de même que sa fille, rendirent visite à Victor Brailovsky.

* * * *

Moscou:

Vladimir Rozin, Ludmila Lubenskaya et Valeria Babayeva furent convoqués par le K.G.B. et mis en garde à propos de leur "mauvais comportement".

Les membres du K.G.B. faisaient allusion à leur sollicitation de signatures sur des lettres de protestation collective. Il leur fut également dit que les autorités gouvernementales ne toléreraient pas leurs activités attendu que Moscou compte de nombreux touristes et qu'elle devrait servir d'exemple aux autres villes.

LA GENÈSE: INFORMATIQUE ET CRITIQUE BIBLIQUE

Tiré de: Information Juive

“Il est à peu près certain que la Genèse a été écrite par un seul auteur et non pas par trois, comme le proclame la critique biblique moderne”: c’est la conclusion d’une équipe de recherche du Technion de Haïfa, qui a effectué pendant cinq ans une étude sur ce sujet, appuyée par ordinateur. Ces résultats confirment l’opinion de la tradition juive.

La question de l’unité de la Genèse a été soulevée pour la première fois, au début du XIXe siècle, par le théologien protestant allemand Johann Wellhausen, qui avait relevé ce qu’il appelait ses contradictions, ses répétitions et ses différences de style. Celles-ci comprennent les deux récits de la création (chapitres 1 et 2) et les différences linguistiques entre les parties narratives et généalogiques du livre.

La critique biblique a, depuis, attribué la Genèse à trois auteurs, définis comme “Jahviste” (J), “Elohiste” (E) en fonction de deux noms utilisés pour la Divinité, et un écrivain-prêtre (P) à qui on attribue la généalogie et les traités du livre. La division de la Genèse en J, E, et P, est largement répandue dans les milieux savants et enseignée dans de nombreuses universités comme “l’hypothèse documentaire”, théorie qui soutient que ce n’est pas Moïse mais un rédacteur du temps de David, ou même postérieur, qui aurait composé la Genèse d’après la tradition orale ou des sources documentaires.

L’équipe de Technion, coordonnée par le professeur Yehouda Radday et constituée de mathématiciens, de statisticiens, de linguistes et de spécialistes de la Bible, a introduit les 20.000 mots qui composent la Genèse dans un ordinateur, qui a exécuté une analyse systématique de ses composantes linguistiques.

“Nous avons trouvé que les récits J et E ne peuvent être distingués sur le plan linguistique. Mais les passages P en diffèrent sensiblement” a rapporté l’équipe. “C’est tout à fait normal, étant donné que des récits dramatiques et des documents légaux, doivent nécessairement traduire un “comportement” différent. Si on compare des lettres d’amour et un répertoire

téléphonique écrits par la même personne, la seule analyse linguistique indiquerait des auteurs différents” dit Radday.

Les chercheurs de l’équipe ont combiné les méthodes statistique, linguistique et informatique avec l’étude biblique pour déceler l’empreinte de l’auteur. Ils ne se sont pas basés sur le style, parce qu’ils considèrent que le style est souvent influencé par le contenu, tandis que le comportement linguistique “est unique à chaque individu. Ils ont utilisé 54 critères pour leur analyse, en particulier la longueur des mots, l’utilisation de l’article défini, et de la conjonction” et la richesse du vocabulaire et les fréquences des transitions entre les catégories de mots. Ces critères sont

une estimation fiable d’origine parce que ces caractéristiques échappent au contrôle conscient de l’auteur, et de plus, elles peuvent faire l’objet d’un traitement statistique.

Pour renforcer leur analyse, ils ont également divisé la Genèse en langage narratif, en discours humain direct et en discours divin direct. Ils ont trouvé que les discours humain et divin étaient indivisibles sur le plan linguistique, mais qu’il y avait comme il fallait s’y attendre, des différences statistiques évidentes entre ces discours et le langage narratif.

Les chercheurs n’ont pas voulu se prononcer sur l’attribution de la Genèse à Moïse, mais ils se contentent d’affirmer que ce livre a certainement été écrit par un auteur unique.

DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL

Le Département Audio-Visuel du Congrès Juif Canadien vient de faire les nouvelles acquisitions suivantes:

- 1) ANNE FRANK IN MAINE
(28 minutes, 16mm., couleur)
- 2) ISAAC BASHEVIS SINGER SHOWCASE
(Meilleur film fixe éducatif de l’année)
- 3) ZLATEH THE GOAT & OTHER STORIES
(Finaliste — Prix Grammy de l’Académie Nationale des Beaux-Arts et Sciences)
- 4) WHEN SHLEMIEL WENT TO WARSAW AND OTHER STORIES
(Finaliste — Prix Grammy de l’Académie Nationale des Beaux-Arts et Sciences)
- 5) MAZEL AND SHLIMAZEL
(Meilleur film fixe de l’année, tiré avant-première)
- 6) WHY NOAH CHOSE THE DOVE
(Plaque d’argent au Festival International de Chicago)
- 7) SOSUA-JEWISH HAVEN IN THE CARIBBEAN
(30 minutes, 16mm., couleur)

Tous les documents audio-visuels du Congrès Juif Canadien sont fournis gratuitement et il suffit pour cela de contacter le Département Audio-Visuel du C.J.C. ou écrire à l’adresse suivante:

Département Audio-Visuel
Congrès Juif Canadien
1590 Avenue Dr. Penfield
Montréal, Qué.
H3G 1C5

Attention: Mme M. Raymond
Cinémathécaire

Tél: (514) 931-7531

Comité du Yiddich

Un certain nombre de personnalités mondiales ont déjà accepté des invitations en vue de prendre part aux sessions et ateliers de l'Assemblée Plénière du Conseil Mondial du Yiddich qui se tiendra pendant cinq jours, soit du 12 au 17 mai 1982 à Montréal.

Des confirmations furent reçues de Isaac Bashevis-Singer, Elie Wiesel, Rabbin Dr. Arthur Hertzberg, Samuel Pizaar, Abraham Sutkever, Dr. Heshel Klepfish, etc...

Un certain nombre d'évènements publics sont prévus. Pour de plus amples détails, il suffit d'appeler au bureau du Comité du Yiddich au No 931-7531.

* * * * *

Le C.N.Y. a reçu une subvention du Ministère du Québec pour l'Immigration et le Multiculturalisme, d'un montant de \$4,900 pour son journal en Yiddich. C'est la troisième année consécutive que le Comité a reçu des octrois du Gouvernement du Québec afin d'assurer la continuité de ce journal intitulé: "L'Aigle Juif".

* * * * *

L'Institut Greenberg en Israël offrira de nouveau un cours intensif à l'intention des professeurs de Yiddich cet été (du 15 juillet au 15 août 1982). Ce cours fut donné l'année dernière pour la première fois grâce aux efforts du Conseil Mondial du Yiddich avec la collaboration du C.N.Y.

Les cinq professeurs de Montréal, envoyés l'an dernier par le biais du C.N.Y., déclarèrent que le programme en fut un d'un grand concours dans leur domaine de travail. Les candidats qui sont intéressés par le cours, sont priés de contacter Mme Sara Rosenfeld au Congrès Juif Canadien.

* * * * *

Nachum Wilchesky, Leibl Tencer, Leib Rubinov, Dr. Ruth Wisse, Baila Chaikoff, Joseph Mlotek, jouèrent un rôle très important dans le domaine de l'éducation yiddich.

Au cours de cette conférence, un fonds de \$20,000 fut voté et alloué afin de publier des documents pour l'éducation du Yiddich. Ce fonds sous la supervision d'un Comité Consultatif est composé de L. Tencer (Montréal), I. Korn (Israël) et J. Mlotek (New York).

* * * * *

Lors d'une récente réunion de l'Exécutif du C.N.Y., Région du Québec, un point important fut soulevé à l'ordre du jour: la mise sur pied d'un Comité YIVO à Montréal. Le Dr. Chava Lapin, membre du Conseil YIVO à New York, prit la parole lors de la réunion et mit l'accent sur l'importance du partage des importants trésors du YIVO avec d'autres communautés juives hors de New York et par le biais de programmes divers.

Le Dr. Goldman déclara qu'il y a un renouveau d'intérêt envers le YIVO (Institut de Recherche Juive) en raison de son film récent intitulé: "Image Before My Eyes". Une recommandation fut faite à l'effet que le Comité du Yiddich appuie le rétablissement permanent du Comité YIVO à Montréal.

* * * * *

Au cours de cette réunion de l'Exécutif, le Dr. Goldman fit part des efforts du Comité Yiddish visant à établir un sous-comité responsable du Yiddish à la radio et à la télévision. Une réunion se tint récemment entre le Dr. Goldman, Charles Lazarus et Alan Handel de C.B.C.-T.V., et Sara Rosenfeld en vue d'explorer les possibilités de créer des programmes yiddich qui seront télévisés.

* * * * *

Toronto: Le Comité du Yiddich participe avec succès à la Foire Annuelle du Livre. Une conférence en Yiddich fut prononcée par l'auteur Itche Goldberg de New York. 300 personnes y furent présentes. Tout comme au cours des années précédentes, de nombreux volumes en yiddich furent vendus au cours de cette Foire.

* * * * *

Le Comité du Yiddich reçut une demande de London, Ontario, en vue de les aider à mettre au point un programme yiddich. A la suite de cette requête, le Comité du Yiddich de Toronto mit sur pied un sous-comité afin de se pencher sur la possibilité d'organiser "un groupe itinérant de conférenciers, de musiciens, etc..." afin que ceux-ci puissent se rendre dans les petites communautés dans le cadre du programme yiddich.

* * * * *

Le Comité Yiddich de Toronto est en train de tenter d'engager la Bibliothè-

que Forest Hill dans un programme yiddich au cours de la semaine du Festival Week Juif annuel qui se tiendra la première semaine de mai.

JUDAÏSME D'ÉTHIOPIE

M. Stan Urman, Directeur Exécutif National du Congrès Juif Canadien, prit part à une réunion du Comité National Consultatif des Relations Communautaires Conjointes et de sa Commission Spéciale chargée du Judaïsme d'Éthiopie. Cette réunion se tint récemment dans la ville de New York.

M. Yehuda Dominitz, Directeur de l'Immigration pour l'Agence Juive, informa les participants des efforts faits afin d'assurer la libération des Juifs d'Éthiopie. Cette réunion fut convoquée en vue de coordonner les activités Nord-Américaines entreprises au nom du Judaïsme d'Éthiopie.

LES NOUVEAUX CAHIERS

Comment des juifs voient les catholiques. Comment des catholiques voient les juifs. Le dialogue entre les deux religions a pris un nouveau souffle lors d'une réunion qui s'est tenue sous les auspices de l'Alliance Israélite Universelle.

Le numéro spécial des "Nouveaux Cahiers" (No 67), qui vient de paraître, publie intégralement les exposés et les débats qui ont marqué cette journée. Les principales interventions sont dûes à MM. Jean-Claude ESLIN, le Rabbin Daniel GOTTLIEB, le R.P. Bernard DUPUY, le Rabbin André CHEKROUN. Animés par Mgr. PEZERIL, Evêque auxiliaire de Paris, MM. Jules BRAUNSCHVIG, Président de l'A.I.U., et André AMAR, président de la Sous-Commission des affaires inter-religieuses de l'A.I.U., les débats donnèrent lieu à un échange approfondi entre les participants: Alain BESANÇON, Alex DERCZANSKY, Claire HUCHET-BISHOP, Gérard ISRAËL, Colette KESSLER, Lazare LANDAU, Emmanuel LEVINAS, Guy PETITDEMANGE, René REMOND, Paul THIBAUD, Emile TOUATI et Prosper WEIL.

DIX ANS DE DIALOGUE JUDÉO-CHRÉTIEN À MONTRÉAL

par STÉPHANE VALIQUETTE, s.j.

Ayant présidé à la création et à l'évolution du groupe qui aujourd'hui, s'appelle "Dialogue judéo-chrétien à Montréal", je me sens justifié d'en rapporter ici la petite histoire avant que ne disparaissent ceux qui l'ont faite. Ce sera pour le groupe lui-même peut-être l'occasion d'une mise au point et pour d'autres initiatives similaires un encouragement à poursuivre leurs efforts de rapprochement.

Le désir d'un archevêque devient réalité

Vatican II dans son décret "Nostra Aetate" sur l'Eglise et les religions non chrétiennes déclare au no 4:

"Scrutant le mystère de l'Eglise, le Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham".

Pour approfondir ce lien, Rome crée une Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme et celle-ci, publie des "Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire" dans laquelle elle affirme en conclusion:

"Le problème des rapports entre juifs et chrétiens concerne l'Eglise en tant que telle, puisque c'est en scrutant son propre mystère qu'elle est confrontée au mystère d'Israël".

C'est dans cette optique que s'inscrit le désir de Mgr. Paul Grégoire, archevêque de Montréal, exprimé à l'automne de 1970, lors d'une rencontre interconfessionnelle convoquée par l'Organisme canadien catholique de Développement et Paix, qui désirait impliquer toutes les Eglises et toutes les religions dans sa campagne de "Carême de partage". Y rencontrant le Rabbin Allan Langner, alors président du "Board of Jewish Ministers of Greater Montreal", Mgr. Grégoire exprimait le regret de ne pas avoir plus souvent l'occasion de dialoguer avec des Juifs. Le prenant au mot, le Rabbin Langner, le mois suivant, lui faisait rencontrer une vingtaine de rabbins orthodoxes, conservateurs et libéraux pour un échange amical et non officiel.

Suite à cette rencontre Mgr. Grégoire écrivait au Père Irénée Beaubien, directeur du Centre d'Oecuménisme, lui demandant de se mettre en communication avec le Rabbin Langner en vue de l'établissement d'un dialogue judéo-chrétien dans le

Diocèse de Montréal. Comme, dès 1937, j'avais officiellement commencé à travailler au rapprochement entre catholiques et juifs, à Montréal, il était assez naturel que le Père Beaubien me confie la demande de Mgr. Grégoire, d'autant que j'étais devenu, avec lui, à cette époque, co-directeur du Centre d'Oecuménisme. Je demandai au professeur Jean Ouellette, spécialiste en études juives, de rencontrer avec moi les Rabbins Allan Langer et Morris Halpern pour faire avancer le projet, le 19 mars 1971. Se joignaient au quatuor initial, le 26 avril suivant, Soeur Marie Noelle de Baillehache, de la Congrégation de Notre-Dame-de-Sion, directrice du Centre Mi-Ca-El, et notre ami commun, David Rome, qui, deux semaines plus tard, produisit 7 pages de "Proposals for the Committee on Catholic-Jewish Relations". Ainsi prenait forme l'idée d'un dialogue judéo-chrétien à Montréal et je crois important de noter que le projet a été assumé dès son origine conjointement par le Diocèse catholique romain de Montréal et le Concile rabbinique du Grand Montréal qui se réservèrent le droit d'en nommer les deux co-présidents et qui s'engagèrent à en financer le fonctionnement.

A la recherche d'un objectif, d'un nom, d'un groupe

Dès le début, il nous parut urgent de travailler à la réconciliation des adultes en vue d'aider les jeunes scandalisés par les divisions des croyants. De même, le silence des croyants devant certains événements importants était dans notre estimation cause de scandale. Conséquemment, nous ébauchions un cheminement critique pour un dialogue judéo-chrétien qui aurait chance de succès, que nous exprimions comme suit:

- a) faire l'inventaire d'une situation communautaire donnée;
- b) déceler s'il y a des problèmes solubles à l'horizon;
- c) chercher des solutions aux problèmes retenus.

Le problème de la pauvreté retint tout d'abord notre attention et notre petite équipe décidait d'essayer de provoquer une réflexion communautaire sur un thème social nouveau, à l'époque, le revenu annuel garanti. Le 23 juin 1972, Mgr Grégoire nous recevait pour nous communiquer son avis sur notre "Projet oecuménique pour rallier des citoyens pour promouvoir

des mesures législatives contre la pauvreté". Le projet était d'envergure, trop pour une équipe si jeune et si peu nombreuse: il se solda par un dîner-causerie auquel participèrent quelques organismes montréalais impliqués dans les problèmes sociaux. Ce succès très relatif força le groupe à reviser ses objectifs et à s'interroger sur la nécessité de grossir ses effectifs.

L'équipe eut bien quelques difficultés à se trouver un nom. Commencant sous le vocable de "comité des relations judéo-chrétiennes", passant par le "comité du dialogue catholique-juif" et du "groupe montréalais de relations judéo-chrétien", il se fixa enfin sur le "comité montréalais de relations judéo-catholiques". Il est intéressant de noter que très tôt, le comité réussit à s'assurer la participation des trois branches du judaïsme, l'orthodoxe, la conservatrice et la libérale. Très tôt

(Suite p. 10)

GUIDE PHILATÉLIQUE EN L'HONNEUR DE JÉRUSALEM

Cette brochure toute en couleur illustre et décrit très bien les nombreux timbres d'Israël qui furent émis en l'honneur de Jérusalem. Elle est remise aux visiteurs de la Ville Sainte par les Services Philatéliques du Ministère des Communications du Gouvernement.

Cependant, toute personne intéressée peut se la procurer en adressant une demande par écrit à: Israel Stamp Collectors Society, P.O. 854, Van Nuys, California 91408, ou en composant le numéro suivant: (213) 997-6496.

LA VIE JUIVE DANS L'EUROPE CONTEMPORAINE

Ce livre traite de problèmes fondamentaux tels que: sources et méthodes pour l'établissement des statistiques démographiques juives; vie spirituelle et tendances culturelles; reconstruction de la vie juive communautaire; sujets et méthodes des recherches futures.

Il reflète en outre la discussion suscitée par l'adoption des critères d'appartenance au judaïsme qui constitue un préalable à toute recherche dans ce domaine et à toute conceptualisation scientifique intéressant le judaïsme.

également, le comité s'interrogea sur l'opportunité d'ouvrir ses rangs à d'autres chrétiens susceptibles de participer avec profit pour eux et pour nous aux réflexions et aux actions du groupe. Il y mit du temps, cependant, et ce n'est qu'en 1976 qu'un représentant de l'Eglise Unie du Canada fut adjoint au comité, bientôt suivi d'un anglican et d'un luthérien.

Le Rabbin Langner et le Père Valiquette ont été les co-présidents du comité de 1971 à 1977. Au Rabbin Langner ont succédé le Rabbin Mark Golub et le co-président actuel, Rabbi Howard Joseph. Father John Emmet Walsh remplace le Père Valiquette à la co-présidence depuis 1979. Soeur Marie Noelle a fidèlement rempli le rôle de secrétaire durant ces dix premières années de "dialogue judéo-chrétien à Montréal", nom que porte actuellement le groupe agrandi.

Le comité, lieu d'information et de réflexion

Dialoguer, c'est partager de l'information. A chaque réunion, les membres du comité sont invités à partager les fruits de leurs lectures concernant les relations entre juifs et chrétiens. Très souvent, on suggérait de procurer copie d'un article à tous les membres. La composition du groupe étant fortement cléricale, il était naturel qu'une attention particulière fut accordée aux déclarations des Eglises sur les relations judéo-chrétiennes, surtout celles émanant du Vatican. Certains textes furent même l'objet d'une étude détaillée: par exemple, les brochures de l'Eglise Unie du Canada: "Peace, Justice and Reconciliation in the Middle-East", de John Pawlikowski: "The Challenge of the Holocaust for Christian Theology". Cette année, le comité a décidé d'entreprendre l'étude systématique du très intéressant volume de Clemens Thoma, "A Christian Theology of Judaism".

La réflexion du groupe conduit occasionnellement à une action. Ainsi, en juin 1976, Soeur Marie Noelle et le Père Valiquette écrivaient à la revue "The Priest" pour suggérer des corrections à l'article du Père Joseph L. Ryan, S.J., "A Sensitive Middle-East Topic: Jewish-Catholic Dialogue". Quand une commission des Nations-Unies voulut assimiler le sionisme au racisme, le comité publia une déclaration de protestation dans les grands quotidiens de Montréal.

Partager l'information et la réflexion avec d'autres a toujours été un souci de notre groupe de dialogue. Dans cet esprit le comité organise depuis 1976 des colloques où il fait se rencontrer des prêtres, des pasteurs et des rabbins autour d'un thème commun comme "L'année liturgique juive et chrétienne", "L'impact du messianisme de Jésus sur les relations entre juifs et chrétiens", "Problèmes du dialogue entre juifs et chrétiens au Canada", "L'Exode et le Sinaï dans les traditions juive et chrétienne", "Jérusalem, Ville Sainte". Dans le même esprit de partage toujours, nous avons préparé un dossier tripartite, c'est-à-dire catholique, protestant et juif, intitulé "Suggestions et orientations pour le dialogue judéo-chrétien" et nous avons demandé à la Conférence des Evêques Catholiques du Canada, au Conseil Canadien des Eglises et au Congrès Juif Canadien d'en assurer la diffusion parmi leurs membres.

Le groupe de Montréal cherche dans son partage d'information à atteindre ceux qu'on appelle des multiplicateurs, par exemple le clergé, les professeurs, les "mass média". En plus de participer à l'annuel "Institute on Judaism" du Temple Emanu-El de Montréal, nous avons suggéré aux organisateurs de modifier la formule pour atteindre un plus grand nombre de prêtres et de pasteurs. Pour rejoindre le clergé et les catéchètes francophones de la métropole montréalaise, nous avons organisé un "Institut sur le Judaïsme", avec la collaboration du Temple Emanu-El et du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs. Le Rabbin Jacques Eisenberg venu de Paris pour la circonstance a attiré 80 prêtres catholiques et une centaine de catéchètes des écoles élémentaires et secondaires. A cette occasion nous avons fait connaître la série de dépliants "Ce que chacun doit savoir du Judaïsme", produits par la Fédération Protestante de France. Nous avons également mis à la disposition des participants les publications variées et compétentes de S.I.D.I.C. de Rome (Service d'Information et de Documentation Judéo-Chrétiennes).

Un comité ouvert sur le monde

Nous avons déjà assez dit comment notre groupe de dialogue cherchait à rayonner dans la région métropolitaine. Mais, en même temps, nous essayons d'établir et de maintenir des contacts avec d'autres groupes similaires en Amérique et ailleurs.

Plusieurs de nos membres participent activement au Comité national de liaison tripartite qui fait la jonction entre la Conférence des Evêques Catholiques du Canada, le Conseil Canadien des Eglises et le Congrès Juif Canadien. L'un des nôtres, le chanoine Daniel Fleming, vient d'être mis en charge des relations de l'Eglise anglicane du Canada avec la communauté juive canadienne. Nous essayons d'être présents aux grandes sessions d'études judéo-chrétiennes, comme l'annuel "National Workshop on Christian-Jewish Relations" des U.S.A.

Depuis un certain temps, nous commençons nos réunions par la prière. Depuis trois ans, nous faisons une commémoration chrétienne de l'Holocauste à l'occasion du "Yom hashoa" (jour du souvenir) et par deux fois nous sommes allés prier ensemble au "Mémorial de l'Holocauste" récemment ouvert à Montréal. Ces rencontres communes devant Dieu sont, à mon avis, le fruit spirituel de l'amitié surnaturelle que nous avons tissée entre nous durant ces dix années de dialogue.

**DEUX PUBLICATIONS CLEFS
POUR TOUT
NOUVEAU QUÉBÉCOIS**

La direction des Communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ajoute un cinquième titre à sa collection "Vivre ensemble" lancée en 1980.

Cette nouvelle publication, "Chez nous c'est chez vous", deviendra rapidement un document de référence essentiel pour tout immigrant ou réfugié comme pour les organismes d'accueil des diverses communautés culturelles. On y traite des divers aspects de la vie au Québec: l'emploi, l'éducation, la santé, la sécurité au travail, le logement, le transport, les finances, les droits de la personne et la loi, etc.

Pour chacun de ces sujets, "Chez nous c'est chez vous" devient un véritable répertoire des ressources gouvernementales, paragouvernementales et communautaires.

ISRAËL ET LES ARBRES

La beauté des arbres et des pierres précieuses a été saisie pour le plaisir de tous lors de la dernière émission de timbres frappés par l'Etat d'Israël.

Avant 1927, l'arbre était vraiment une "espèce en danger" en Terre Sainte. Des années de négligence et d'abattage d'arbres sous aucun contrôle nettoya virtuellement la terre forestière. Les nouveaux timbres d'Israël sont un témoignage magnifique de la résurgence des arbres dans cette région.

En fait, cette série dépeint ce que l'on considère être les plus magnifiques de tous les arbres d'Israël. On y voit le framboisier sauvage (*Arbatus*) qui pousse dans les régions humides et fraîches de la Galilée, du Mont Carmel, de la Samarie et des Collines de Judée. On trouve également dans les

mêmes régions "l'arbre de Judas" ou le Cercis. Le Cercis est apprécié pour ses fleurs d'un rose-rouge, splendides et qui bourgeonnent au printemps.

Le troisième arbre frappé sous forme de timbre est le majestueux chêne qui recouvre les pentes du Mt. Tabor, de Tivon et du Golan.

Faisons un retour en arrière — en 1927 — lorsque le Protectorat Britannique vota les premières Lois relatives à la Protection des Forêts. Ces mesures mirent un terme à la destruction sans contrôle des forêts. L'Israël moderne, par le biais d'une préoccupation continue de reforestation, fait encore face à une lutte. Aujourd'hui, les régions forestières naturelles de la nation ne représentent que 2 pour cent de tout le pays.

L'ANTISÉMITISME VENU DU FROID

par Christian Jelen

—Extrait de: Information Juive No 11—

D'après Radio-Varsovie normalisée, le professeur Bronislaw Geremek, historien de grande réputation, influent conseiller de Lech Walesa et proche de l'épiscopat polonais, n'était qu'un sioniste, un juif. Selon la même source, les intellectuels du KOR — organisation fondée en 1976 pour porter secours aux ouvriers persécutés après les grèves de Radom et d'Ursus — étaient aussi sionistes. Au cours des prochaines semaines, il est probable que des commentaires de la junte trouvent l'origine de "l'extrémisme" de Solidarité dans une manipulation diabolique du syndicat par les sionistes. Façon de désigner à la vindicte populaire les "insectes nuisibles" qui s'opposent à ce que la Pologne retrouve santé et vigueur.

Etre juif est une tare dans les pays socialistes: au plus fort d'une normalisation, l'intelligentsia libérale représente toujours le milieu des "déracinés", des "sans-patrie", des "cosmopolites" et des "ennemis du socialisme". Il y a là une technique du gouvernement d'inspiration soviétique que les normalisateurs des pays de l'Est appliquent constamment.

L'ingrédient antisémite a déjà servi à discréditer, calomnier et salir des intellectuels qui ont lutté en 1956 et en 1968, pour une libéralisation du système. Quand ces intellectuels étaient d'origine juive, l'injure était facile. Quand l'origine a manqué, on l'a créée.

A tous les Polonais qui souhaitèrent, en 1968, que le printemps de Prague devienne aussi le printemps de Varsovie, le pouvoir de l'époque reprocha de vouloir vendre le pays au "sionisme international et aux revanchards de Bonn". Le même genre d'affabulations se produisit en Tchécoslovaquie, au lendemain même de l'intervention soviétique. On mit en évidence le rôle de Jiri Pelikan, directeur de la télévision, d'Edouard Goldstucker, président de l'Union des écrivains, d'Ota Sik, président du Plan et d'autres encore pour les présenter comme "des vampires juifs buvant le sang du socialisme tchécoslovaque". Parmi les "juifs" tchécoslovaques de l'époque, les Soviétiques et Husak stigmatisèrent, comme le fait Jaruzelski aujourd'hui, des non-juifs: Jiri Hajek, ministre des Affaires étrangères ou Milan Hubl, recteur de l'Ecole supérieure du parti.

(Suite p. 12)

ASSOCIATION MULTI-ETHNIQUE POUR L'INTÉGRATION DES HANDICAPÉS

Grâce à une subvention d'Emploi et Immigration Canada, l'Association Multi-Ethnique pour l'Intégration des Handicapés a mis sur pied un bureau d'information situé au:

83, rue Saint-Zotique est
Montréal, Québec H2S 1K7

Les services offerts: Informations détaillées sur les droits des personnes handicapées et de leurs familles ainsi que sur les ressources disponibles.

Service de traduction: français, anglais, espagnol et italien.

Aide pour remplir divers formulaires etc...

En outre, l'Association organise diverses activités:

Cours de Français, pour débutants et avancés, en collaboration avec le Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration.

Cours de gymnastique respiratoire, individuels ou en groupes.

Cafés-rencontres.

Activités de loisirs.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h30, et les mardis jusqu'à 20h.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 272-0680.

Maxwell Cohen assermenté comme juge ad hoc de la Chambre du Golfe du Maine

Le ministre de la Justice, l'Honorable Jean Chrétien, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mark MacGuigan, ont annoncé que Maxwell Cohen, ancien recteur de la Faculté de droit à l'Université McGill et ex-président de la section canadienne de la Commission mixte internationale, a été assermenté lors d'une cérémonie à La Haye comme juge ad hoc de la Chambre de la Cour internationale de Justice

d'une Chambre constituée pour entendre le différend entre le Canada et les Etats-Unis concernant la délimitation de la frontière maritime dans la région du Golfe du Maine.

Le Professeur Maxwell Cohen a fait partie de plusieurs comités au Congrès et fut récemment président du Comité sur la Constitution.

Coopération entre le Canada et la France

Le secrétaire d'Etat, l'Honorable Gerald Regan et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mark MacGuigan, annoncent l'inauguration par le ministre des Communications, l'Honorable Francis Fox, de la première liaison transatlantique permanente avec la banque de terminologie du gouvernement du Canada.

Installé au Centre culturel de l'Ambassade du Canada à Paris, un terminal permettra désormais un échange continu d'information et de terminologie entre le Bureau des traductions du gouvernement canadien et les divers organismes nationaux et internationaux actifs dans ce domaine en Europe.

Qualifiée par M. MacGuigan de "manifestation exemplaire de la coopération entre la France et le Canada", cette inauguration, qui fait suite aux travaux de la récente Xème

Session de la Commission mixte culturelle franco-canadienne, est une réalisation conjointe, au Canada, des services de secrétariat d'Etat, du ministère des Communications et du ministère des Affaires extérieures.

Se félicitant du caractère de "trait d'union entre l'Amérique et l'Europe au chapitre des données terminologiques" de ce projet, M. Regan a exprimé le souhait qu'il soit "le prélude à une contribution plus étendue du Canada à l'évolution et à l'avancement de la langue française dans le monde". M. Regan a rappelé les activités et les succès de son ministère pour promouvoir l'usage du français dans le cadre de la politique de bilinguisme du gouvernement.

Puisant à ses propres ressources, et d'abord aux compétences du Bureau des traductions, et tirant profit des

recherches effectuées à l'Université de Montréal, le Canada s'est donné, sous la forme d'une banque informalisée de données terminologiques, un instrument précieux au service des besoins scientifiques et modernes de la francophonie.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Canada, M. Michel Dupuy, des ministres français, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie et M. Georges Fillioud, ministre de la Communication, ainsi que de nombreuses personnalités françaises et canadiennes dont les principaux responsables du projet au Secrétariat d'Etat. Elle s'est accompagnée d'une brève démonstration permettant aux participants de dialoguer directement avec la banque de terminologie située à Ottawa.

Historique de la philatélie en Israël



Moins de 48 heures après la proclamation de l'Indépendance d'Israël, le vendredi 14 mai 1948, la nation frappait son premier timbre.

L'accès d'Israël dans le milieu de la philatélie fut, tout au plus, une difficile naissance. Des préparatifs se firent quelques semaines avant que l'Etat ne fut créé et des obstacles de tous genres semblèrent virtuellement insurmontables. Les presses et les machines à perforer étaient tout aussi rares.

Un des problèmes les plus perplexes fut la façon dont les timbres seraient frappés. On n'avait pas encore décidé du nom du nouvel état. L'ingéniosité juive prévalut en dernier ressort.

Une presse fut finalement trouvée et adaptée aux besoins philatéliques. Une quantité suffisante de papier gommé fut recueillie et, lors de la date historique du premier timbre d'Israël, les séries désormais célèbres intitulées DOAR IVRI (c'est-à-dire Postes Hébraïques) devinrent disponibles dans les bureaux de poste du pays.

Depuis 1948, Israël a émis beaucoup de timbres ce qui comprend des émissions de timbres régulières (définitives), des timbres par avion et des timbres commémoratifs. Certains des premiers timbres ont déjà acquis le statut de timbres classiques et sont très recherchés par les philatélistes du monde entier.

Les amateurs de timbres trouvent également que les timbres d'Israël sont magnifiques.

Un catalogue gratuit de tous les timbres est disponible. Il suffit pour cela de vous adresser par écrit à:

Israel Stamp Collectors Society
P.O. Box 854
Van Nuys, CA 91408

"S'IL N'Y A PAS DE JUIFS ON LES INVENTE..."

—Extrait de: Information Juive No 11—

L'écrivain roumain Paul Goma a déclaré aux "Nouvelles Littéraires": "Il n'existe ni en Pologne, ni en Roumanie, de problème juif, pour la bonne raison que la plupart se sont exilés. Les juifs polonais ont été liquidés et les juifs roumains sont partis. Mais chaque fois que l'on ne trouve pas un produit sur le marché, cigarettes ou papier hygiénique, on désigne un bouc émissaire: le juif, le youpin..."

La police politique roumaine m'a fabriqué à un moment une biographie avec un nom venu de Galicie à la place de Paul Goma. Estremovitch, un nom de consonance juive russe. S'il n'y a pas de juifs, on les invente..."

(L'ANTISEMITISME...Suite)

Quelles que soient les saloperies commises par les Soviétiques et leurs séides, il est toujours mal venu de leur trouver une filiation avec les nazis. Mais, en ce qui concerne les juifs, les Soviétiques, les soviétisants et les hitlériens s'en tiennent pourtant au même principe, érigé par le vieil antisémite autrichien Lueger dont Hitler disait qu'il avait été son maître: "Qui est juif, c'est moi qui en décide".

Multiculturalisme: Le nouveau visage du Canada

Tiré de: Cultures Canada

Alors que le Canada s'apprête à entrer dans sa deuxième décennie de multiculturalisme, il est opportun de prendre un moment pour mesurer la portée de la politique multiculturelle. *Cultures Canada* voudrait profiter de l'occasion pour faire part à ses lecteurs de certaines réflexions de M. Jim Fleming sur la manière dont est actuellement perçue, au Canada, la notion de multiculturalisme.

M. Fleming a été nommé ministre d'Etat au Multiculturalisme le 3 mars 1980. Ses origines culturelles, a-t-il dit, sont celtes ("Quand mon père parlait de ses racines, il ne parlait pas de l'Angleterre, mais des clans d'Ecosse"). M. Fleming est né et a grandi dans l'agglomération multiculturelle de Kitchener, en Ontario. Il a fait son entrée au Parlement en 1972, après une brillante carrière dans la radiotélévision torontoise; il a été réélu député en 1974, 1979 et 1980.

La première décennie de la politique multiculturelle a été caractérisée par la croissance. D'importants progrès ont été faits dans l'établissement des principes qui sont à la base du multiculturalisme; on a également lancé un nombre non négligeable de projets spéciaux et de programmes permanents qui expriment, avec plus de fidélité, la physionomie changeante de la société canadienne (voir *Cultures Canada*, vol. 2, n° 5).

Énoncée pour la première fois en octobre 1971 par le Premier ministre Trudeau, la politique de multiculturalisme représentait, de la part du gouvernement fédéral, une réévaluation radicale de la société canadienne. Elle consacrait le nouveau visage du Canada, un Canada qu'il ne convenait plus de partager en trois: les Anglais, les Français et les autres. La société canadienne était devenue multiculturelle.

"Il n'y a pas de cultures dominantes au Canada, affirme M. Fleming; voilà un fait important qu'on passe facilement sous silence. L'évolution de la situation mondiale a, ces dernières années, entraîné des changements dans la composition de la population canadienne, celle-ci est beaucoup moins homogène qu'autrefois."

Triompher de la résistance naturelle que rencontre cette nouvelle réalité, vaincre la lenteur avec laquelle on admet ces changements de structure de la société canadienne, voilà un des défis que doit relever le Programme de multiculturalisme.

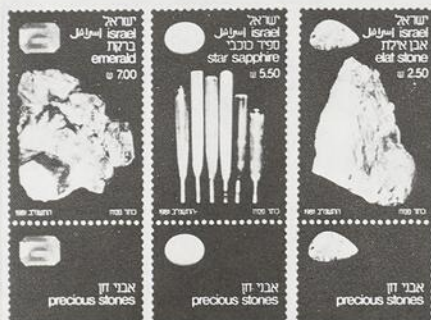
"On croit assez généralement que la politique de multiculturalisme est destinée aux Canadiens d'immigration récente, dit M. Fleming. Plus précisément, on l'assimile à une forme d'aide aux arts populaires. Il est vrai que, dans une large mesure, le programme apporte une aide aux Canadiens qui ne sont pas nés ici. Mais la

priority — et on y a beaucoup insisté à l'occasion du dixième anniversaire — revient aux activités interculturelles de tous les groupes de la société. La politique de multiculturalisme ne tend pas à former des blocs qui divisent, mais plutôt à jeter des ponts entre les blocs qui existent déjà. C'est ce qu'a voulu faire comprendre le département d'Etat par sa récente campagne publicitaire. Celle-ci misait sur l'idée qu'il faut apprendre à mieux se connaître les uns les autres."

Cette volonté de combiner diverses cultures dans la société canadienne a ceci de remarquable qu'elle fait grand cas du pluralisme: chacun est activement encouragé à s'intégrer à l'ensemble, mais, en même temps, la liberté et la possibilité de conserver son héritage propre sont offertes à tous.

"Le multiculturalisme n'impose aucune contrainte, souligne M. Fleming. Il ne force ni les groupes, ni les particuliers à explorer leur passé, mais il donne toute liberté de le faire à qui le désire. A mesure que l'idée de multiculturalisme fera son chemin et que les Canadiens se l'approprient, des groupes de plus en plus nombreux manifesteront leurs traits culturels propres dans la mosaïque canadienne. La politique de multiculturalisme n'est qu'un moyen de favoriser la libre expression de tous les groupes culturels qui forment notre société, médecine préventive qui assure à tous les Canadiens un traitement équitable."

ISRAËL ET LES PIERRES PRÉCIEUSES



Une série de timbres représentée par un ensemble de trois timbres, illustre les pierres précieuses en Israël. L'un des timbres représente la pierre d'Eilat, un sous produit de la mine de cuivre

qui est utilisée de façon intense dans les industries du gemme et dans celle de la bijouterie.

La seconde pierre est la magnifique Émeraude. Il est intéressant de noter ici que les industries bien développées du polissage et de la coupe de la pierre détiennent une vaste partie du marché mondial en ce qui concerne les Émeraudes.

Le troisième timbre illustre le toujours fascinant Saphir en forme d'étoile ou le Rubis en forme d'étoile. Lorsqu'on expose cette pierre à la lumière directe, elle irradie une étoile à six rayons mystérieuse et merveilleuse. Les saphirs en forme d'étoile authentiques sont sans prix.

Un film de 225 heures qui raconte la Bible dans sa totalité est en cours de réalisation.

Une fois terminée, l'oeuvre sera projetée essentiellement, selon ses producteurs, dans les églises à des fins éducatives. Le tournage (dans l'Oklahoma) a commencé il y a... dix ans déjà.

La Commission française des Archives juives qui a pour vocation la sauvegarde des sources de l'histoire juive en France métropolitaine et d'outre-mer, a attiré l'attention du président de la République sur l'importance qu'elle attache au maintien à Aix-en-Provence des Archives rapatriées d'Algérie concernant les communautés, les personnes et les biens juifs en Algérie. "De tels fonds ne peuvent être remis à un Etat étranger", déclare la Commission française des Archives juives.

LES PARADOXES DE L'IDENTITÉ JUIVE

Par: STEVE URAN

Extrait de: "Les Nouveaux Cahiers"

Nous donnons dans ce Bulletin No 196 la suite et la fin de l'article intitulé: "Les Paradoxes de l'Identité Juive".

La Rédaction

* * * *

La pluralité de l'histoire ne peut répondre au besoin d'orientation dans le temps: elle constitue le noeud même du problème. Une reconstitution sélective d'un passé qui devient rapidement le passé, c'est l'histoire dont parle Lewis, "l'histoire à thèse". C'est cet aspect qui nous retiendra ici. Le passé lointain semble plus "façonnable" que le passé immédiat dont l'influence peut encore se faire désagréablement sentir aujourd'hui. Lorsqu'on prend avec cette histoire passée quelque distance, elle devient symboliquement plus malléable.

C'est ainsi par exemple que l'on pourrait expliquer la vision romantique du ghetto et du shtetl. La misère et l'atmosphère étouffante qui pesaient si lourd sur leur population se sont envolées de notre mémoire et on les a récupérées comme symboles d'intimité et de communauté. La recherche paradoxale d'une "vraie identité" dans des racines historiques ou des traditions avec lesquelles on n'aurait que des liens distendus voire interrompus s'explique par l'idée que l'histoire est porteuse d'authenticité. Mais vouloir retrouver le passé tout en étant aux prises avec les structures du présent pose un problème inextricable. Les sionistes prirent pour modèle d'identité juive la vie juive fondée sur la nation souveraine d'avant la dispersion. En niant ainsi la diaspora, ils s'opposaient aux autorités rabbiniques et remettaient en question leurs attitudes historiques. Tandis que le sionisme exaltait l'histoire de la période de la Royauté d'Israël et de celle du Second Temple pour l'utiliser à des fins idéologiques, aujourd'hui on tente en Israël de retrouver le temps de la diaspora. Le Beth Hatefutsoth est un monument élevé à "l'histoire retrouvée".

Il se trouve pris entre les exigences qu'impose cet héritage idéologique et celles de la réalité actuelle. Le sens du musée apparaît dans cette tentative de

manoeuvrer entre deux conceptions rivales, l'une étant la centralité et la primauté d'Israël, l'impératif de "rassembler les exilés", la seconde, fonction d'une certaine dépendance d'Israël par rapport à la diaspora, et impliquant qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à une immigration massive. On a également compris ce qu'il en coûte du point de vue culturel de tourner le dos à la diaspora. Il y a déjà vingt cinq ans, le philosophe israélien Ernst Simon soulignait à quel point la dévalorisation de la diaspora amène les

gens à s'éloigner de la tradition juive.

Paradoxalement, la menace de l'agrandissement du fossé existant entre Israël et diaspora, dont parlait Nahum Goldmann, est une chose à laquelle il faut s'attendre d'un point de vue sociologique. Par ailleurs, et malgré toutes les différences qui les séparent, il est de plus en plus clair qu'Israël et la diaspora vivent une profonde crise d'identité. Comme le dit Gershom Scholem on y distingue, pour ce qui touche au judaïsme, une dialectique

(Suite p. 15)

Histoire d'Israël par la philatélie et Histoire d'Israël par la numismatique



Nous voyons ci-dessus les deux volumes les plus complets sur "l'histoire d'Israël par les timbres" et "l'histoire d'Israël par la numismatique". Ces volumes vous sont disponibles moyennant les frais de postes et de manutention de \$1.00 par volume. Il vous suffit pour cela de vous adresser à: Israel Stamp Collectors Society, P.O. Box 854, Van Nuys, CA 91408.

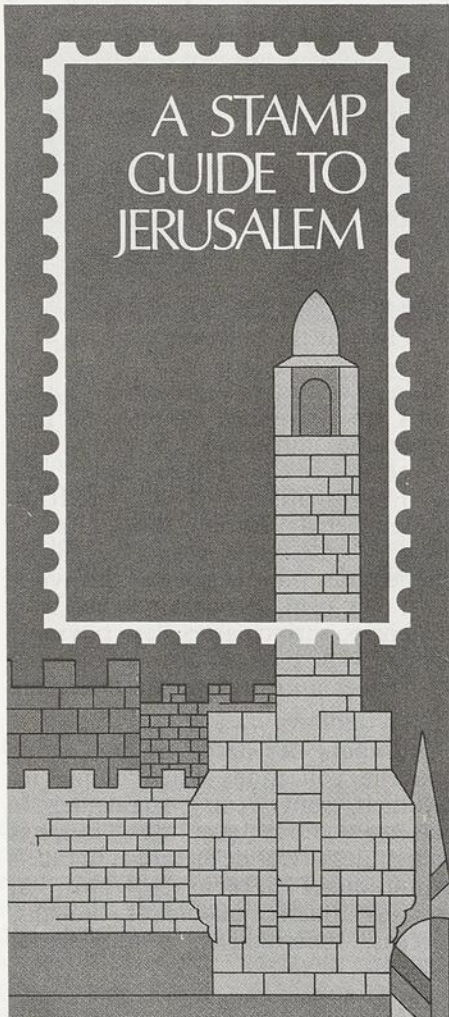
La "Israel Stamp Collectors Society" annonce la publication de deux livres intitulés: "The Story of Israel in Stamps" et "The Story of Israel in Coins", disponibles actuellement par courrier. D'après M. Israel I. Bick, qui

en est le directeur, "ces volumes sont parmi les plus détaillés jamais publiés. Ils sont d'une aide précieuse tant pour les jeunes collectionneurs que pour les anciens".

(LES PARADOXES...Suite)

que similaire entre tendances centrifuges et centripètes. L'éloignement réciproque, et l'éloignement, en Israël comme en diaspora, de la tradition juive, ne sont pas sans lien. Dans le cas d'Israël comme dans celui de la diaspora, désunion et discontinuité sont les axes principaux d'une crise d'identité qui a ses origines historiques communes dans l'ère du nationalisme. Le phénomène du nationalisme entraîna de grands remous dans la vie juive de la diaspora et influença profondément le courant sioniste et plus tard Israël. Pour comprendre cette évolution il nous faut dépasser les oppositions qui sautent aux yeux et analyser comment elles sont structurellement et historiquement apparentes.

Pendant des siècles la nature de la vie juive fut une résultante de la marginalité des communautés juives



minoritaires. La société juive faisait partie intégrante des structures économiques et politiques de la société environnante et une multitude de mesures restrictives venaient renforcer son statut social. A l'intérieur du groupe le rôle que jouait la religion dans la vie juive était de toute première importance. Elle déterminait l'appartenance à la communauté, appartenance qui à son tour signifiait bien plus qu'une simple filiation religieuse. Soulignons que les différentes facettes (purement religieuses et plus largement ethniques) de cette identité juive soutenue et étayée par des structures sociales particulières se recouvrent en grande partie mais pas totalement.

L'émancipation juive fait partie de la restructuration de la société européenne et de la mise en place de l'Etat-nation sur les ruines du vieil Etat corporatif. Avec la désintégration de la vie juive communautaire et de l'irruption de la laïcisation les fondements s'écroulèrent. Les changements survenus dans les structures sociales qui avaient défini le rapport des juifs à leur communauté et à la société environnante entraînèrent une crise d'identité qui n'a pas encore trouvé de solution. Comme l'a démontré Ernst Gellner le nationalisme s'accompagne toujours d'un processus d'homogénéisation culturelle, et l'assimilation des juifs alla de pair avec leur émancipation. Ainsi des personnalités comme l'Abbé Grégoire et Wilhelm Christian Dohm estimaient comme beaucoup d'autres que l'émancipation des juifs n'était que le premier pas indispensable sur la voie d'une assimilation totale.

Les juifs de la diaspora durent s'adapter en tant que minorité, et c'est pour une large part la société non juive qui établit les conditions dans lesquelles leur identité pouvait s'exprimer. A l'ouest, nombreux sont ceux qui s'accommodèrent de leur nouvelle situation en jetant les bases d'un judaïsme tronqué et confessionnel. Il y en eut même qui se firent chrétiens. L'attrait qu'exerçait la culture européenne semblait irrésistible et beaucoup s'assimilèrent, et devinrent d'ardents patriotes dans leur pays d'accueil en dépit du peu d'enthousiasme que cette ardeur rencontrait auprès de la majorité. Avant la résurgence de l'antisémitisme, l'assimilation apparaissait à de nombreux juifs comme la voie de l'avenir. Comme dit Walter

Laqueur: "Pourquoi les juifs auraient-ils dû vouloir rester juifs"... Peut-on réellement trahir ce à quoi on ne croît pas? Franz Rosenzweig avait noté que le judaïsme était devenu comme "une bourse vide".

Certes, comme l'ont diversement analysé Isaiah Berlin et Gershom Scholem, il arriva souvent que, dans leur tentative de dépasser leur condition juive, les juifs fassent paradoxalement ressortir leur caractère juif. Ce qui caractérisa cette identité d'un point de vue social et structurel n'est pas identique au contenu culturel dont ces juifs se nourrissent. Malgré le malaise qui suivit la montée de l'antisémitisme à la fin du XIXe siècle, l'assimilation se développa rapidement. Et la terrifiante expérience des années trente et quarante ne semble pas non plus, à plus longue échéance, avoir entravé ce processus.

Là où les éléments qui formaient l'identité traditionnelle semblaient se fondre en un tout cohérent, ils se fragmentèrent sous le choc des conditions nouvelles et perdirent leur sens d'autrefois.

Ainsi société et culture ne sont plus accordées. Pour bien voir l'effondrement de ce consensus essentiel, il n'est que de s'arrêter au paradoxe que constitue l'éternel débat en Israël même autour de "qui est juif?".

Le sionisme, il n'est pas inutile de le rappeler, fait partie de l'histoire du nationalisme moderne, et n'est pas seulement un prolongement de l'antique aspiration à Sion. Le sionisme représente une certaine continuité dans la mesure où il s'alimente à la source du messianisme juif, mais il représente aussi une rupture dans la transmutation qu'il implique de cet élan messianique. Jacob Katz a raison d'insister sur "le processus de sécularisation que la tradition juive eut à subir avant qu'on puisse l'orienter vers le nationalisme". Ceci est d'une importance capitale pour qui veut comprendre la réaction sioniste à l'écroulement des anciens fondements de la vie juive tout au long des années d'émancipation. La quête sioniste de sécurité nationale, d'authenticité culturelle, et le désir de "normaliser" le peuple juif montrent l'étendue des registres de pensée provenant du milieu ambiant.

On se chercha des racines dans la terre d'Israël plutôt que dans les com-

(Suite p. 16)

(LES PARADOXES...Suite)

munautés d'origine; d'où l'immense popularité de l'archéologie dans l'Israël moderne qui a fait de l'aspect temporel, territorial et politique de l'histoire juive les thèmes autour desquels doit converger l'identité juive. Ce processus d'homogénéisation au sein du nationalisme juif s'apparente à la possibilité, au-delà de la dispersion, de retrouver une histoire qui serve de base à une régénération nationale. Comme disait Ben Gourion, "de la poussière humaine en miettes, éparpillée tout au long de l'exil nous avons forgé...la semence d'une nation qui renaît."

Shlomo Avineri qui pensait à cette boutade que "le sionisme est l'assimilation collective du peuple juif", dit un jour qu' "un sionisme juif trop poussé (semble) porteur de germes de "cananisme".

Dans l'Etat-nation, il y a des forces qui militent en faveur de l'assimilation en diaspora, et en Israël en faveur d'une nouvelle identité laïcisée. De plus, dans les deux cas, le caractère en-

vahissant de la culture de masse accélère l'éloignement par rapport à la tradition. Il y a danger d'écart grandissant entre Israël et diaspora dans la mesure où les deux sont pris dans des processus similaires qui les entraînent toujours plus loin de leurs origines communes à savoir la culture diasporique d'avant l'émancipation.

Israël et la diaspora, en tant que modèles de vie juive sont en un certain sens aux antipodes l'un de l'autre. Une des caractéristiques essentielles des communautés diasporiques est leur statut minoritaire et marginal. Le sionisme a de l'identité juive une conception bien différente. Avec comme toile de fond les bases sociologiques de l'identité juive d'avant l'émancipation, il envisage la vie juive dans des structures nouvelles par une redéfinition en termes nationaux de l'existence commune des juifs. On pensait qu'un foyer national serait le plus apte à assurer la survie et à faciliter la régénération d'une culture juive vitale face à des

forces historiques hostiles. Le sionisme, dans ses idées de normalité sociale et culturelle, défendait une conception sociologique et un point de vue différent de celui de la diaspora sur l'histoire juive. Il se proposait de rompre avec la diaspora et avec les formes de judaïsme, qui lui étaient propres, au nom d'une continuité différente et, pensait-on, plus authentique. Citons Gershom Scholem:

"Le sionisme n'a jamais connu sa véritable nature — est-il mouvement de continuation et de continuité ou mouvement de révolte? Depuis ses débuts, il abrite deux courants absolument contradictoires. Tant qu'il n'était pas passé aux actes ces deux courants pouvaient cohabiter en paix..."

Mais dans la réalité d'un Etat juif, cette contradiction devenait plus aiguë et inévitable. "La question primordiale, ajoute Scholem, est de savoir si nous voulions changer fondamentalement le phénomène appelé judaïsme".

(Suite p. 18)

LES LIVRES

AUSCHWITZ ET LES NOUVELLES LITTÉRATURES ALLEMANDES

Par Jean-Paul Bier

—Editions de l'Université de Bruxelles—

L'auteur

Jean-Paul Bier, ancien mandataire du Fonds National de la Recherche Scientifique, est Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles. Auteur d'ouvrages et articles parus en plusieurs langues, il enseigne la littérature allemande moderne à l' "Universiteit Antwerpen (UIA)" depuis 1972. Spécialiste d'Hermann Broch, ses recherches portent principalement sur les cultures allemande et autrichienne des 19ème et 20ème siècles ainsi que sur la littérature de la République Démocratique Allemande dont il s'est fait une spécialité. Réfractaire à tout modèle théorique de la littérature comme à son analyse, il s'intéresse, par prédilection, aux problèmes de l'interaction entre la réception du texte littéraire et l'image que se fait de soi-même et de son projet celui qui le produit: toute oeuvre est, dans le meilleur des cas, à la fois révélateur d'un lecteur implicite et du rôle social que veut jouer l'écrivain.

C'est dans cette perspective que l'auteur prépare un ouvrage sur la

fonction des interférences linguistiques dans le roman allemand depuis la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours.

Le sujet

Il s'agit d'une première contribution à l'histoire d'une mentalité à travers le prisme privilégié de textes qui constituent aux yeux de l'auteur la rencontre potentielle entre l'opinion publiée et l'opinion publique.

La trajectoire qui mène l'émotion et la réflexion suscitées par Auschwitz, sa genèse et ses conséquences chez des hommes et des femmes de langue allemande, va des théories maximalistes de la culpabilité et de la honte collectives de l'immédiate après-guerre à une inévitable usure émotionnelle, morale et pour ainsi dire sémantique, accélérée par la politisation des générations nouvelles dès 1965 pour déboucher, à la fin de 1977, sur une mise en cause des victimes elles-mêmes. L'ouvrage tient donc compte des contextes politiques- et sociologiques, de sorte que cette étude thématique cherche à la fois à étudier les points de vues nationaux et les situations diverses des anciens complices, des "justes" et des victimes rescapées. Les diverses composantes et la variété de formes qu'a prise l'idée fixe d'Auschwitz, justifient

le fait que cet essai n'est nullement un réquisitoire, mais la tentative *sine ira et studio* de prouver que le génocide des Juifs est demeuré, à ce jour, l'axe central de toute évolution idéologique de la seconde république allemande.

LIVRES POUR ENFANTS

Extrait de: Cultures Canada

L'aide aux livres pour enfants a toujours été considérée comme une part importante du soutien que doit apporter le programme de multiculturalisme à la création littéraire et à l'édition. Au cours des dernières années, une grande variété de publications pour la jeunesse ont vu le jour. On peut les classer selon trois catégories principales: les ouvrages éducatifs, de type scolaire; les manuels de langues ancestrales et la littérature pour enfants (...)

Au cours des dernières années, de nouvelles collections et des volumes individuels sont venus augmenter le matériel didactique des langues ancestrales: livres de lecture et manuels arméniens, biélorusses, chinois, croates, finnois, allemands, italiens, coréens, amérindiens, ukrainiens et yiddish.

Ces ouvrages ont rendu service aux
(Suite p. 17)

(LES LIVRES...Suite)

nombreuses écoles du samedi, de même qu'au système scolaire régulier de certaines provinces comme l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta (...)

On doit à la section Renouveau de l'organisation Hadassah-WIZO de Toronto un livre à colorier sur les différentes cultures du Canada. Le livre, de 24 pages format affiche (11,5 pouces sur 23), est destiné aux enfants de tous âges.

L'ART JUIF

Pour retrouver les chefs-d'oeuvre dont l'exposition, qui vient de se terminer au Grand Palais, a remporté un très vif succès.

Ces collections d'art juif du musée de Cluny, récemment sorties des réserves, ne forment qu'une partie du très beau livre que Gabrielle Sed-Rajna a consacré à l'art juif à travers deux mille ans d'histoire présentant, en un tableau continu, les thèmes et les



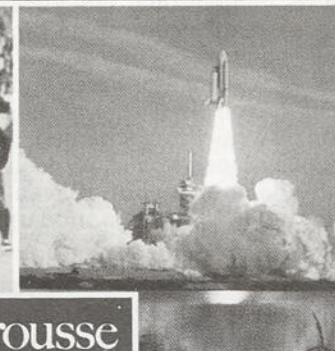
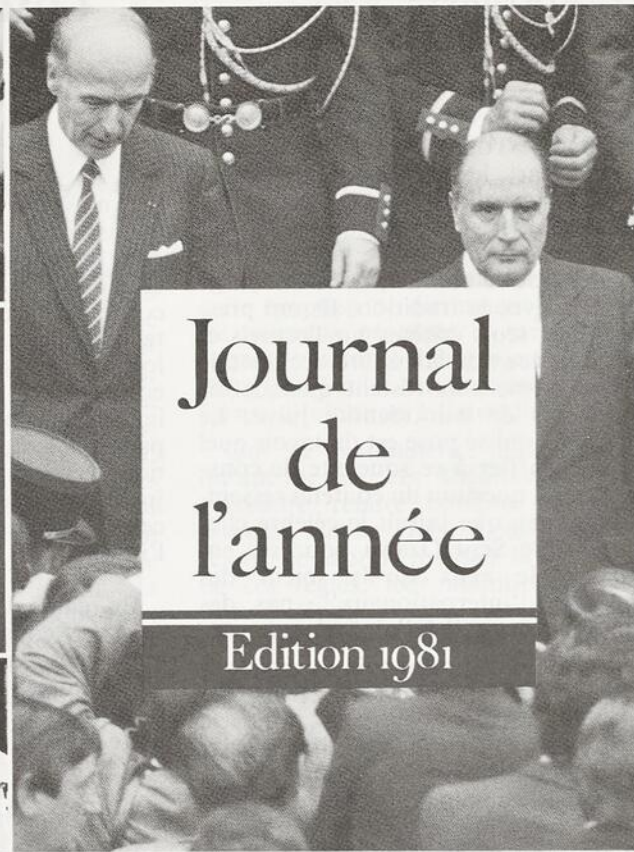
formes qui garantissaient l'unité de cet art dans les cadres historiques mouvants de l'Orient puis de l'Occident.

Un très beau livre de 232 pages. 110 reproductions en couleurs et 53 en noir. Relié pleine toile. Publié en 1975 par les éditions Arts et Métiers graphiques. Remis en librairie le 16 septembre.

CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE JUIVE CONTEMPORAINE (Volume 1)

par S.H. Ginossar, A. Simon,
G. Wigoder, F. Pollock et G. Goriely

L'ouvrage donne un compte rendu des cinq premiers séminaires organisés par le Centre national des hautes études juives dans les domaines de la sociologie, de la psychologie sociale et de l'histoire du droit, en rapport avec les problèmes du judaïsme contemporain, ainsi que des échanges de vues qui suivaient les communications.



LE JOURNAL DE L'ANNÉE Edition 1981

—Les Editions Françaises Inc.—

Observer, et dire ce qui est. C'est l'objectif que poursuit le Journal de l'année depuis sa première parution, en 1966.

Depuis quinze ans, il aide à voir clair dans l'histoire trop récente pour être considérée au jour le jour, trop foisonnante pour révéler dans l'immédiat l'importance réelle de chaque information.

Dans chaque secteur de l'horizon, politique et économique, intellectuel et artistique, religieux, quotidien, le Journal de l'année est un témoin précis et lucide de ce qui constitue l'essentiel de la vie des hommes, dans toutes les parties du monde.

Conjuguant documents, points de repère, enquêtes, analyses sur les faits,

les événements et les personnalités qui animent l'actualité, c'est un journal qu'on lit pour savoir, que l'on consulte pour réfléchir, auquel on se réfère pour se souvenir.

Avec la participation de 120 collaborateurs de toutes nuances politiques, chacun spécialiste reconnu dans son domaine; sous la direction de Maurice Barrois.

CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE JUIVE CONTEMPORAINE (Volume II)

par A. Chouraqui, E. Elath, E. Tari,
B. Garlinkels et L. Landau

Le présent ouvrage est le compte rendu intégral de la deuxième série des séminaires tenus au Centre national des hautes études juives.

Les exposés traitent de questions politiques d'actualité, d'histoire et de démographie.

(Suite p. 20)

par le rabbin Michel Gugenheim
—Extrait de: Information Juive No 10

En Israël comme en diaspora on peut déceler les signes d'un regain d'intérêt pour la tradition juive et l'histoire de la dispersion. Toutes intentions louables mises à part, les problèmes que posent retour et régénération sont considérables. Nombreux sont les Israéliens et les Juifs de la diaspora à avoir perdu le contact, dans une large mesure, avec la tradition. Ils ont presque pour seuls critères intellectuels et culturels ceux de la culture occidentale laïque même s'ils restent quelquefois conscients de leur identité juive. Le problème qui se pose est de savoir quel esprit insuffler à ce squelette de conscience. La question du contenu ressemble au vœu que faisait le célèbre chef d'orchestre Seiji Ozawa pour ses enfants: "Je veux qu'ils soient des Japonais "internationaux", pas des "internationaux" à l'air japonais.

Le Beth Hatefutsoh appelle à "renouveler les alliances" et suggère que le retour est une solution satisfaisante au problème. Il révèle par là même qu'il n'a pas su comprendre le problème sociologique et historique dans lequel s'insère le musée. En raison de ses composantes idéologiques il n'a pas su rendre compte de l'importance des changements intervenus au cours des deux cents dernières années. Il ne peut y avoir de régénération si la question essentielle est perdue de vue, à savoir, l'analyse lucide de la rupture entre le monde juif d'avant l'émancipation et celui de la modernité.

Il n'est pas rare d'entendre et de lire des assertions ou des jugements concernant les lois alimentaires juives. Assez curieusement, ils dénotent souvent des conceptions étranges et des préjugés tenaces quant au contenu même de ces lois, ainsi qu'à la signification qu'il convient de leur attribuer. Cette ignorance (ou plutôt cet oubli) qui est, paradoxalement, le propre de ce qui nous est familier, usuel, voire banal, justifie un bref rappel de l'essentiel de cette législation et de l'esprit qui l'inspire.

En réalité, l'ensemble des règles de la *cachrouit* constitue un réseau extrêmement dense qui recouvre des catégories alimentaires très variées. Pour des raisons de commodité et de clarté, il est utile d'adopter la classification suivante:

1° — *Les aliments d'origine animale:*

Ils font l'objet du plus grand nombre de défenses. En premier lieu, la Thora proscriit la consommation de nombreuses espèces — en fonction de différents critères:

• Parmi les quadrupèdes, seuls les ruminants au sabot fendu sont autorisés.

• Le texte du Lévitique (chapitre 11) établit une liste de 20 espèces d'oiseaux interdits. L'impossibilité d'identifier un certain nombre de ces oiseaux a conduit, dans la pratique à ne consommer que les espèces traditionnellement reconnues comme *cacher* (poules, oies, canards, dindes, etc.).

• Dans la faune aquatique, seuls les poissons dotés d'écaillés et de nageoires sont permis (d'après le Talmud, s'ils présentent des écaillés, ils ont toujours aussi des nageoires). Les crustacés, mollusques et batraciens (tels que les grenouilles) sont donc interdits.

• Tous les vers et les insectes sont proscriis par la Thora. Sur le plan pratique, cela implique la nécessité de procéder à l'examen minutieux de la plupart des légumes et de nombreux fruits (salades, choux-fleurs, épinards, cerises, par exemple): un consommateur non averti ne soupçonne pas à quel point ils peuvent regorger de ce genre de parasites. Il est, en outre, à noter que les sous-produits d'un animal non *cacher* (lait, oeufs de volaille, de poisson, et d'insecte, etc.) sont également prohibés.

En plus de ces distinctions entre les espèces, certaines défenses spécifiques viennent restreindre le domaine du "cacher".

• L'abattage des quadrupèdes et des volailles est soumis à des règles très précises — dont le non-respect, même partiel, rend la viande définitivement interdite. D'autre part, ces animaux ne doivent présenter aucune lésion qui les rendrait *terèfa*, c'est-à-dire malades au point d'en mourir au cours de l'année. (Par abus de langage, ce terme de *terèfa* a, d'ailleurs, fini par désigner tout ce qui n'est pas *cacher*).

• Le sang de ces mêmes animaux (mais non celui des poissons) est interdit. D'où la nécessité de les vider de leur sang avant leur consommation, par les opérations de salage ou de grillage qui font l'objet d'une réglementation détaillée et précise.

(Suite p. 19)



L'ancien Gouverneur de Californie Edmund G. "Pat" Brown regarde une couverture commémorative en l'honneur de feu Golda Meir. Cette couverture commémorative figurera à l'exposition future de philatélie qui se tiendra du 16 au 18 avril 1982 au Anaheim Convention Center.

Cette même défense s'applique également aux oeufs qui présenteraient la moindre goutte de sang. Aussi est-on tenu d'examiner les oeufs qu'on a ouverts, avant de les faire cuire.

- A l'instar du sang, des parties de la bête sont prohibées: certaines parties graisseuses, certains vaisseaux sanguins, et le nerf sciatique situé dans les parties arrière. L'extraction de ce dernier est extrêmement délicate et très "mutilante" pour la viande, vu ses nombreuses ramifications. Aussi, dans nos régions, a-t-on renoncé à consommer tout le quartier arrière.

- La Thora interdit, enfin, de cuire ensemble le lait et la viande, ainsi que de manger et de tirer profit du résultat de cette cuisson. Cette défense de mélanger le gras et le maigre implique la nécessité d'utiliser deux vaisselles distinctes. Sur le plan de sa signification, elle est souvent mise en relation avec la défense générale du mélange des espèces (Kilaim).

2° — Les aliments d'origine végétale:

Nul n'ignore la coutume de confectionner des pains particuliers en l'honneur du Chabbat: les 'Halot. L'origine de ce nom — et de cette coutume — réside, en réalité, dans la *Mitsva* du prélèvement de pâte — 'hala — à laquelle est tenu tout juif possédant de la pâte à pain ou à gâteau au moment du pétrissage, si cette pâte contient une quantité importante de farine (au moins 1 kg 200). Si ce prélèvement n'est pas effectué, le pain et le gâteau, dans leur totalité, sont interdits à la consommation.

En Israël, des règles analogues de prélèvement (dites *Teroumot* et *Maasserot*) s'appliquent à tous les végétaux, sans aucune distinction d'espèce.

Enfin, la loi de *Orla* (Lévitique 19, 23-24) interdit toute jouissance de tous les fruits des arbres, durant les 3 premières années suivant leur plantation.

3° — Les interdits rabbiniques:

Aux défenses précédemment citées et qui trouvent leur base dans la Thora même, les rabbins ont ajouté différentes prescriptions concernant l'élaboration de certains aliments. C'est ainsi que toute une législation a été instituée pour la fabrication du vin, depuis le stade de la presse du raisin, jusqu'à la mise en bouteille. Les fromages, également, sont soumis à certaines normes et leur fabrication doit obligatoirement faire l'objet d'une surveillance rabbinique. Enfin, la cuisson proprement dite de nombreux aliments — phase capitale de leur préparation — requiert, pour être conforme, la participation au moins partielle d'une personne juive.

4° — Les lois concernant les ustensiles:

La réglementation alimentaire ne se borne pas exclusivement à la nourriture. Elle s'étend aussi à la vaisselle destinée à entrer en contact direct avec les aliments. Ainsi, tout ustensile neuf, métallique ou en verre, doit être purifié avant utilisation par immersion dans une eau vive (rivière, mer, bain rituel). De plus, tout récipient ayant été imprégné par un aliment interdit, devient lui-même interdit. Dans de nombreux cas, il peut être *cachérisé* selon des modalités suffisamment complexes pour requérir, le plus souvent, l'avis d'une autorité rabbinique.

Ces dernières règles ont, quant à elles, une base scripturaire (Nombres 31, 21).

UNE VALEUR ABSOLUE

Telle est, schématiquement présentée, la physionomie de la *cachroul* dans son ensemble. D'aucuns n'hésitent pas à considérer ce secteur de la législation juive comme le plus négligeable: ils lui attribuent, en effet, un caractère particulièrement futile. Ainsi, la thèse la plus communément émise est d'ordre hygiénique: la *cachroul* serait une diététique spécialement appropriée au climat de l'Orient,

à l'habitat et aux moeurs de nos lointains ancêtres, nomades dans le désert.

D'autres y voient l'expression des vestiges d'un totémisme primitif (le culte égyptien ne distinguait-il pas entre animaux profanes et sacrés?); ou encore la volonté d'ériger une barrière entre Israël et les Nations; ou enfin une forme d'initiation à l'autodiscipline.

On ne soulignera jamais assez qu'aucune de ces théories ne peut prétendre rendre compte du motif essentiel de ces lois. Leur caractère relatif ne saurait justifier la pérennité de ces règles, leur maintien intégral depuis l'époque de la Révélation jusqu'à nos jours. Liées au temps, à l'espace, ou à un autre paramètre, elles devraient nécessairement être abolies à certaines conditions. Si par exemple, tels aliments sont proscrits pour cause de nocivité, un traitement approprié devrait pouvoir les neutraliser et les rendre comestibles. Tout poison n'a-t-il pas un antidote?

En d'autres termes, les lois alimentaires ont, indubitablement, une valeur absolue. Cette valeur ressort clairement du texte même de l'Écriture. Chaque fois qu'il y est question de lois alimentaires, la Thora — sans jamais faire intervenir aucun argument diététique ou sociologique — insiste par contre sur la notion de sainteté (Exode 12, 30; Lévitique 11, 44; Deutéronome 14, 2). Or, la sainteté fut désignée au peuple juif comme son objectif suprême, dès le jour de sa consécration: "Et vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte" (Exode 19, 6): Ainsi, la nourriture apparaît comme le principal moyen d'atteindre cet objectif, et les lois de la *cachroul* comme l'outil primordial permettant à Israël de réaliser sa vocation de nation sainte.

(Suite p. 20)

RAPPORTS RACIAUX AU QUÉBEC

Dans une lettre adressée aux Présidents des organisations juives du Québec, M. Frank Schlesinger et Mme Marlène Richman ont demandé la coopération des membres de la communauté afin de surveiller les incidents d'ordre antisémite et d'en faire rapport.

TROIS NIVEAUX

C'est là que réside la valeur absolue et permanente de cette législation. Il convient d'ajouter que le processus d'accession à la sainteté à travers l'accomplissement de ces lois paraît parfaitement intelligible. Il se réalise, semble-t-il, à trois niveaux.

En premier lieu, l'observance de la *cachrou* amène chaque juif à assurer la domination de ses instincts par son esprit et sa volonté, à dompter la part d'animalité qui réside en lui. Il importe de souligner que cette soumission ne s'effectue pas pour le compte de la simple Raison, de la pure logique — mais pour celui de la volonté divine. L'instinct de nutrition, instinct de base, par excellence, prend ainsi le pli de l'obéissance à Dieu. On a souvent fait remarquer que, dans le récit biblique, chaque fois que l'Humanité prenait un nouveau départ, elle se voyait soumise à une défense alimentaire (Adam et le fruit défendu; Noé et la défense de consommer un membre d'un animal encore vivant). C'est en effet, que les lois alimentaires constituent l'introduction essentielle à toute oeuvre d'éducation morale et religieuse.

Au second niveau, il convient d'observer que la pratique de la *cachrou* crée un climat très particulier. Chaque goutte bue, chaque brique de nourriture absorbée est une occasion pour l'homme de penser à Dieu. La ménagère, dans sa cuisine est confrontée, à chaque instant, à un commandement divin. Insensiblement, se crée un courant continu entre l'homme et Dieu, et le foyer revêt un parfum de sainteté, une pureté sereine spécifiques. Ainsi comprend-on pourquoi, dans le Lévitique, la Thora passe sans aucune transition du culte des sacrifices aux lois de la *cachrou*. "Tant que le Temple existait, enseigne le Talmud (Berakhot 55a) que c'est l'autel qui apportait l'expiation à Israël. Maintenant, c'est la table de l'homme qui lui apporte l'expiation."

Mais le but suprême de ces lois apparaît à un troisième niveau. La spécificité essentielle de l'homme est de résulter de l'association de deux entités antinomiques: le corps et l'âme. La

sainteté de l'homme doit se traduire par l'harmonie parfaite entre les énergies qui émanent de ces deux composantes; en d'autres termes, par le point d'équilibre idéal dans la balance des forces physiologiques et psychologiques.

UNE DIMENSION SACRÉE

Si les lois alimentaires sont citées dans le Talmud (Yoma, 67 b) comme faisant partie des lois irrationnelles, c'est que les mécanismes qui commandent cette association, cette liaison mystérieuse — et, à plus forte raison, son fonctionnement harmonieux — nous demeurent inconnus. Seul le Créateur détient la connaissance des rapports internes de l'âme et du corps. Il est cependant remarquable que des études menées récemment dans le cadre des sciences humaines, tendent précisément à mettre en valeur l'influence réciproque de la nourriture et de la personnalité, de l'art culinaire et des mentalités: la cuisine étant à la fois révélateur d'un état d'esprit, et douée d'une certaine emprise sur l'esprit...

"Vous ne vous souillerez pas par tous ces reptiles qui se meuvent sur la terre. Car Je suis l'Eternel qui vous ai fait monter du pays d'Egypte... (Lév. 11, 44-45). Pourquoi est-il dit: qui vous ai fait monter (et non: sortir)? Rabbi Ismaël a enseigné: "Le Saint, béni soit-il dit: Si Je n'avais fait sortir Israël d'Egypte que pour cela, cela m'aurait suffi. (Baba Metsia, 61 b). Car le fait de ne point en manger constitue pour eux une grande élévation." (Rachi, *ibid*).

De tous les 613 commandements de la Thora les prescriptions de la *Cachrou* sont peut-être les plus astreignantes, dans la mesure où elles concernent un besoin permanent et vital du corps. Mais c'est de leur observance minutieuse que dépendent, principalement, la sainteté du foyer, l'harmonie du corps et de l'âme, et le sentiment profond, pour chaque individu, de son identité spécifique et de son appartenance à la communauté juive.

Il est remarquable que la responsabilité de cette observance incombe, au premier chef, à la femme juive. En

une époque où la cuisine est ressentie comme une tâche relativement ingrate et méprisable, il n'est pas inutile de souligner, au contraire la dimension profondément sacrée, spirituelle, métaphysique, qui la caractérise.

(LES LIVRES...Suite)

TRAITÉ DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

par Jacques Fortin et Louise Viau
—Les Editions Thémis Inc.—

Le présent ouvrage a pour objet le droit pénal général. Le lecteur n'y trouvera donc pas l'analyse des infractions particulières qui forment l'ensemble de la législation pénale, ni l'exposé des règles de la procédure et de la preuve pénale sauf dans la mesure où celles-ci sont nécessaires à la compréhension des matières de droit pénal général. Il y trouvera, en revanche, un exposé critique des principes fondamentaux du droit pénal touchant à l'application de la loi pénale, à la responsabilité pénale, aux moyens de défense, aux infractions inchoatives, à la participation criminelle et à la peine. Parmi ces matières qui forment le contenu habituel des ouvrages et de l'enseignement du droit pénal général, nous avons donné une importance particulière aux règles de la responsabilité pénale et aux moyens de défense d'application générale. Nous avons également tenu compte du droit provincial québécois en précisant de quelle manière les principes issus du Common Law y trouvent application.

L'ouvrage n'a pas été conçu comme un recueil de références. Les arrêts des tribunaux et les textes de doctrine qui y sont cités sont ceux qui nous sont apparus les plus significatifs en fonction de notre but immédiat: l'analyse des structures de raisonnement propres au droit pénal.

Toutes les citations sont en français, bien que, pour la plupart de celles-ci, le texte original soit en anglais. Nous avons employé la traduction officielle des arrêts de la Cour suprême toutes les fois où la chose était possible; à défaut de traduction officielle, nous avons dû faire nous-mêmes la traduction française, auquel cas, cependant, nous avons reproduit la version originale en note de bas de page.

